

ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2014

ÉPREUVE DE RAPPORT

SPÉCIALITÉ : ANIMATION

CONCOURS INTERNE - ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier relatif au secteur de l'animation dans une collectivité territoriale, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

TROISIÈME CONCOURS - ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction, à partir des éléments d'un dossier relatif au secteur de l'animation dans une collectivité territoriale, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 39 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

Vous êtes attaché territorial, responsable du service animation de la commune d'Alpha (50 000 habitants).

Le Maire souhaite engager une réflexion sur l'engagement politique et associatif des jeunes de douze à vingt-cinq ans.

Dans ce cadre, le directeur général des services vous demande de rédiger à son attention un rapport sur les enjeux de la participation des jeunes à la vie de la cité. Ce rapport proposera une démarche pour la constitution et le fonctionnement d'un conseil de jeunes (13-18 ans).

Vous rédigerez ce rapport à l'aide des éléments du dossier et de vos connaissances personnelles.

Liste des documents joints :

- DOCUMENT 1 :** « Les défis de la jeunesse » (extraits) - *Volontaires ! Le journal de l'engagement solidaire n°18* - avril-mai 2009 - 2 pages
- DOCUMENT 2 :** « Le service civique, « choix contraint » de jeunes diplômés » - Claire Rainfroy - *Le Monde.fr* - 27 juillet 2013 - 3 pages
- DOCUMENT 3 :** « 15-35 ans : les individualistes solidaires (extraits) » - *Observatoire de la Fondation de France* - février 2007 - 4 pages
- DOCUMENT 4 :** « Faut-il baisser l'âge de la majorité à 16 ans ? » - Entretien avec Eric Deschavanne et Bruno Cautrès - *L'Humanité* - 18 octobre 2013 - 2 pages
- DOCUMENT 5 :** « La participation politique et associative des jeunes » - Bernard Roudet - *Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire* - juin 2012 - 3 pages
- DOCUMENT 6 :** « Les actes politiques pour les jeunes » (extraits) - *Etude Audirep – AFEV* - BNP Paribas Fondation : Perception de la politique par la jeunesse française - février 2014 - 2 pages
- DOCUMENT 7 :** « Jeunes, engagement public et transformation sociale » - Michel Vakaloulis - *Transform ! n°11* - 2012 - 9 pages
- DOCUMENT 8 :** « Faut-il abaisser l'âge du droit de vote à seize ans ? » - Marianne Meunier - *La Croix* - 23 janvier 2014 - 2 pages
- DOCUMENT 9 :** « Pourquoi les jeunes se détournent de la politique » - Isabelle Rey-Lefebvre - *Le Monde.fr* - 15 février 2014 - 2 pages
- DOCUMENT 10 :** Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse au Conseil de Paris de novembre 2013 - *paris.fr* - novembre 2013 - 8 pages

DOCUMENTS REPRODUITS AVEC L'AUTORISATION DU CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Les défis de la jeunesse

Stéphane Hessel, humaniste engagé

A 91 ans, Stéphane Hessel est un témoin privilégié de notre histoire contemporaine. Né en Allemagne en 1917, naturalisé français dans les années tumultueuses de l'entre-deux guerres, il s'engage dans la Résistance après la défaite contre les Nazis. En 1944, il est déporté en camp de concentration, à Buchenwald et Dora. Après guerre, il participe à la rédaction de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme en 1948 et entame une longue carrière de diplomate. Aujourd'hui encore, Stéphane Hessel reste une voix forte du combat pour les droits élémentaires de la personne humaine, qu'il s'agisse de l'accueil des sans logis ou, plus récemment, du soutien aux enfants de Gaza victimes des bombardements.

Volontaires

Résistance, reconstruction de la France d'après-guerre, création projet européen... Vous avez participé à la plupart des épisodes fondateurs de notre société moderne. Quand on vous parle de solidarité, qu'est-ce que ce mot évoque pour vous ?

Stéphane Hesse

C'est une des importantes fonctions de notre humanité : ne pas seulement nous intéresser à ce qui nous arrive à nous, mais être à l'écoute de ce qui arrive aux autres. J'ai eu la chance, – ou la malchance... - d'aborder la période où la France a été envahie et défaite militairement, à un âge où l'on encore tout à construire. J'ai eu pendant ces années le parcours de nombreux Français de l'époque : sous les drapeaux, dans la résistance, dans la déportation. La période d'aujourd'hui n'a rien à voir... mais quelque part si, quand même ! A cette époque aussi, on avait terriblement besoin de ne pas se sentir seul. Les souvenirs les plus forts que l'on garde d'une période comme celle là, ce sont des souvenirs de solidarité. La résistance a été une formidable solidarité entre tous ceux qui n'acceptaient pas la défaite, l'armistice, ceux qui pensaient que l'on ne pouvait pas laisser la France entre les mains des nationaux-socialistes allemands et qui donc se sont regroupés. Pour avoir connu cela, je me sens proche de ceux qui aujourd'hui recherchent des formes de solidarité.

VI Justement, cette jeunesse, vous la sentez prête à s'engager ?

S.H. Je pense qu'aujourd'hui il y a un risque qu'il faut combattre, celui d'une société de consommation qui donne le sentiment que pour réussir, il faut travailler beaucoup et mieux que les autres, être en concurrence... Cette idée, selon laquelle si l'on gagne beaucoup d'argent alors on accomplit l'objectif de sa vie, est tout à fait fautive. Le souci exclusif de « réussir » est un retranchement sur tout ce qu'une vie humaine peut apporter de positif. Quand on a

beaucoup vécu, on s'aperçoit que ce qui a été le plus important, ce sont les quelques moments de sa vie où l'on a fait des choses qui ont une utilité pour les autres. La jeunesse a des atouts, encore faut-il qu'elle les utilise intelligemment. Je suis persuadé que beaucoup de Français restent à côté de ce qui pourrait être pour eux un engagement fort.

VI Cette jeunesse semble surtout se détourner des partis politiques, peut-être moins des associations...

S.H. Il y a une méfiance croissante à l'égard des structures traditionnelles qui ont fait fonctionner la démocratie jusqu'ici. La vie associative est essentielle, c'est une façon de se relier les uns et les autres qui permet de faire avancer beaucoup de choses. Pour autant la vie associative ne peut pas remplacer la vie institutionnelle. Nous avons besoin d'institutions qui fonctionnent, nous avons besoin de gens qui font fonctionner les institutions et les partis qui font la démocratie. Et il ne faudrait pas que sous prétexte que cela est plus amusant de faire partie d'une association, on néglige le devoir important de faire fonctionner la démocratie. Ceci dit, la vie associative devrait être soutenue davantage qu'elle ne l'est actuellement. Je suis très inquiet de voir un certain nombre d'associations qui font un travail essentiel recevoir moins de soutien de l'Etat, alors qu'il y a certaines choses que l'Etat ne fait pas mieux que les associations. Il faut que l'Etat reste un pourvoyeur de ressources pour le mouvement associatif.

VI Vous avez participé en 1948 à l'un des plus grands défis de l'humanité après-guerre, la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Quels sont pour vous les nouveaux défis auxquels est confrontée la jeunesse ?

S.H. La situation du monde et de l'Europe a beaucoup évolué depuis la rédaction de la Déclaration universelle.

Ces fameux droits de l'Homme restent-ils le défi principal ? Leurs principes restent très valables ; ce sont des valeurs qu'il ne faut pas oublier et le risque de les voir violées n'est pas négligeable face à la renaissance de mouvements intégristes, nationalistes, fascistes... Mais il y a deux nouveaux défis : d'abord l'écologie et les relations de l'homme à la Terre, qui est soumise à des changements (déforestation, réchauffement climatique...). Nous savons que ce défi – dont nous n'étions pas conscients au moment de la Déclaration – mérite une mobilisation de l'intelligence, de la recherche et donc aussi de la jeunesse, qui a là des devoirs extrêmement importants. L'autre défi a comme projecteur le terrorisme et le crime organisé, mais selon moi ce ne sont pas les véritables sujets de lutte. Ce qu'il faut, c'est préserver un degré de justice sociale tel que la tentation ne soit pas trop forte pour ceux qui sont marginalisés de trouver dans la seule révolte violente un exutoire aux injustices dont ils sont les victimes.

VI Quelle est à la réponse face à cet impératif de justice sociale ? Refonder une forme de solidarité collective ?

C'est toujours à l'ordre du jour. On se dit qu'on a eu la Sécurité sociale, l'Etat-providence, et que donc les problèmes d'égalité et de redistribution des revenus ont été réglés... Or on s'aperçoit que le fonctionnement même de l'économie, et surtout de l'économie libérale mal régulée, crée énormes écarts entre ceux qui sont les profiteurs et ceux qui sont les exploités. Ce souci d'égalité sociale est un souci auquel on ne doit jamais renoncer. Je crois que l'on doit souligner qu'à l'égard de la pauvreté, des sociétés ont fait de gros efforts. Mais on sait que la pauvreté est un phénomène cumulatif, qui se transmet de parents à enfants. D'où la nécessité du travail de fond pour casser le cycle de la misère, tel que peut le pratiquer une organisation comme ATD Quart

Monde. La solidarité institutionnelle est essentielle, mais l'on sait qu'elle ne parvient jamais à saisir tous les points sensibles. Il y a des situations que l'on ne peut bien attaquer qu'à travers de la solidarité associative, et on sait que même là on tombe sur des obstacles très difficiles à surmonter.

Propos recueillis par Marion Thibault et Paul Falzon-Monferran

Entretien - « Encourager les jeunes à s'investir »

Nommé en janvier Haut Commissaire à la Jeunesse, **Martin Hirsch** a lancé en mars une série de consultations pour refonder une politique de la jeunesse. Il répond aux questions de l'Afev sur ses premières conclusions, notamment sur la question de l'engagement des jeunes.

Volontaires ! Début mars, vous avez lancé un vaste chantier de concertation pour fonder une nouvelle politique de la jeunesse. Après les consultations menées depuis quelques semaines, quelles sont vos priorités d'action ?

Martin Hirsch La commission sur la politique de la jeunesse a été officiellement installée lundi 9 mars 2009 pour sa première séance de travail. Elle a été en quelque sorte le premier coup d'envoi d'un ambitieux travail de réflexion et de refonte. A cette occasion, tous les acteurs concernés étaient réunis autour de la table. L'enjeu de notre travail est de définir avant fin juin une véritable politique de la jeunesse qui devra répondre aux besoins d'autonomie des jeunes. La commission travaille sur le programme FORCES : la formation, l'orientation, les ressources et la résidence, la citoyenneté et la culture, l'emploi et la santé. FORCES pour affirmer que la jeunesse n'est pas un problème pour notre société, mais un atout, pas une faiblesse, mais une force. Le programme FORCES est transversal et pluridisciplinaire, permettant ainsi une appréhension globale des sujets qui sont au cœur des besoins de la jeunesse et donc des besoins de notre société.

Nous menons donc de front plusieurs dossiers sur tous les champs du programme FORCES. Plusieurs chantiers me semblent prioritaires. Je pense, par exemple, à la poursuite des travaux sur le service civique, dont les orientations seront mises en débat dans les prochains mois ou

encore celle du chantier ouvert par Valérie Pécresse et Xavier Bertrand sur la réforme des stages. Il faut également que nous développons des formules d'alternance, entre emploi et formation, pour les jeunes, et nous devons aussi mettre l'accent sur le développement du contrat de professionnalisation.

V Pensez-vous que, dans le contexte de crise actuelle, les jeunes ont une responsabilité particulière pour trouver de nouvelles réponses aux inégalités ?

M. H. L'engagement des jeunes, en particulier en contexte de crise, est indispensable pour ouvrir la voie à de nouvelles solutions dans la lutte contre les inégalités. La crise, et les réponses urgentes qu'elle nous impose, ne doit pas nous empêcher de penser à des solutions durables pour répondre aux inégalités, bien au contraire. Le projet associatif ne peut être porté que par l'engagement quotidien, motivé et désintéressé d'hommes et de femmes de bonne volonté. Et les jeunes, souvent bien plus que les adultes, ont conscience de leur responsabilité face aux inégalités. A la demande du Président de la République et afin d'encourager 20 000 jeunes à se mettre au service des autres et de la nation dès 2009, j'ai proposé d'initier dès maintenant deux chantiers parallèles : la montée en charge de l'actuel service civil volontaire et la préfiguration du futur service civique volontaire selon des modalités assouplies.

Un des objectifs principaux de ce nouveau dispositif sera d'ailleurs de permettre aux jeunes de s'engager concrètement auprès des publics les plus en difficultés, notamment autour de plusieurs domaines clés comme l'aide aux personnes âgées et l'aide aux plus vulnérables.

V Les étudiants bénévoles qui s'engagent dans des actions de solidarité développent un certain nombre de compétences spécifiques et ont un impact social très positif. Comment les pouvoirs publics peuvent faciliter la reconnaissance de cet engagement ?

M. H. Nous avons une responsabilité particulière à encourager les jeunes à s'investir dans des dynamiques associatives en apportant une mise en pratique de la citoyenneté et de la responsabilité collective mais également une reconnaissance des institutions. Dans leur ensemble, les universités adoptent un discours d'encouragement et de soutien à la vie associative. D'ores et déjà, on peut estimer à près d'un tiers celles qui sont engagées dans une réflexion

ou une démarche de valorisation des compétences acquises dans le cadre d'une expérience bénévole. Cette reconnaissance peut prendre plusieurs formes : un diplôme universitaire dédié (DU) (à titre d'exemple, l'université de Marne la Vallée, l'université de Reims), une unité d'enseignement libre (UE), un supplément au diplôme ou l'obtention de crédits d'études.

Pour d'autres il s'agit de prendre en compte l'engagement bénévole pour l'accès à la fonction publique (logique des 3^{ème} concours); de reconnaître l'engagement bénévole des salariés du secteur privé et des agents du secteur public dans le parcours menant à la valorisation des acquis de l'expérience; ou encore notamment pour les jeunes chômeurs il pourrait s'agir d'une offre d'un stage de formation gratuit pour un an de bénévolat dans le cadre d'une collaboration avec le Pôle emploi. Ces nouvelles logiques sont encore à construire et c'est pourquoi nous allons mener très prochainement une large concertation avec l'ensemble des acteurs associatifs pour voir comment faire du service civique volontaire une expérience reconnue et valorisante pour les jeunes.

Propos recueillis par Paul Falzon-Monferran et Elise Renaudin

Avril-Mai 2009 | Volontaires ! N°18

Le service civique, "choix contraint" de jeunes diplômés

Le Monde.fr | 27.07.2013

Par Claire Rainfroy

Le service civique séduit les jeunes très diplômés. Vanté auprès des "décrocheurs" (édition abonnés), il attire également les détenteurs d'un master ou d'un doctorat, qui s'orientent vers ce contrat faute de trouver un emploi.

Instauré par la loi du 10 mars 2010, le service civique concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans, et consiste à travailler de six à douze mois dans une entreprise certifiée par l'Etat, pour un montant mensuel de 573 euros. Depuis sa création, il a séduit plus de 46 000 personnes.

Ce statut a été conçu pour favoriser l'engagement des jeunes dans des tâches dites d'intérêt général. Un objectif affiché par l'Agence du service civique, présidée par Martin Hirsch, ancien haut-commissaire aux solidarités actives sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

Mais depuis sa création, le statut mobilise une population relativement diplômée, comme en témoignent les seuls chiffres communiqués par l'agence. En 2012, près de 42 % des jeunes engagés étaient détenteurs d'un niveau équivalent ou supérieur à bac + 2, et 17,4 % d'entre eux possédaient un diplôme allant de la licence au doctorat.

CDI "UN CHOIX FORCÉ"

Un phénomène qui s'explique par la difficulté des jeunes fraîchement diplômés à rapidement trouver un emploi en adéquation avec leurs aspirations professionnelles. En 2011, 5,3 % des allocataires bénéficiant des indemnités chômage étaient titulaires d'un bac + 5.

Un chiffre qui cache une autre réalité : ces diplômés sont de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir occuper un emploi correspondant à leurs diplômes. En 2007, près de 35 % des jeunes en possession d'un master occupaient un poste de niveau inférieur à celui que leur diplôme leur permettrait d'espérer, estime le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq).

A l'image d'Hélène, juriste de 26 ans, diplômée d'un master en droits de l'homme. Si la jeune femme évoque une "expérience indispensable" qu'elle a su valoriser avant d'obtenir un contrat à durée indéterminée (CDI), Hélène qualifie le service civique de "choix forcé" :

"J'ai effectué un service civique d'un an, non pas par choix mais parce que je ne trouvais pas de 'vrai' travail. J'avais déjà une certaine expérience liée à de nombreux bénévolats et stages, mais ce n'était pas suffisant pour décrocher un premier CDD. Il s'agit d'un 'choix forcé' par l'exigence des employeurs, qui hésitent toujours à donner leur chance aux jeunes diplômés, et par la crise, qui a considérablement réduit le nombre d'offres d'emploi dans le secteur associatif."

Même expérience pour Coline, jeune diplômée d'un Institut d'études politiques. A 25 ans, la jeune femme, actuellement en recherche d'emploi, explique aussi avoir opté pour le service civique par manque d'opportunités professionnelles :

"Je n'ai pas choisi le service civique. Avec deux ans d'expérience à l'étranger, je visais un poste de responsable dans les ONG. Or, si ces postes existaient encore sous des formes de

contrats salariés aidés il y a deux ans, ce sont maintenant des services civiques. Après avoir refusé de postuler pendant plusieurs mois, j'ai dû me rendre à l'évidence : c'était ça ou rien."

UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE BON MARCHÉ

Les annonces d'offres de services civiques publiées en ligne reflètent cette recherche de jeunes très diplômés : pour certains postes, il faut être anglophone, italoophone, titulaire du permis B, avoir une expérience ou un diplôme de l'enseignement supérieur. A l'image de cette mairie de la Drôme, qui recrute un service civique pour préparer sa fête médiévale. *"Nous sommes à la recherche d'un profil expérimenté, d'un diplômé d'une licence ou d'un master"*, explique-t-on du côté de la mairie.

L'Etat prend à sa charge plus de 80 % des 573 euros d'indemnité que touche le jeune engagé en service civique.

Sur le site de Profilculture.com, spécialisé dans les offres de travail dans le domaine culturel, les annonces de services civiques abondent. Dans les domaines de la communication, du marketing ou de la promotion dans le secteur du patrimoine et de la politique culturelle, le site recense 31 offres : 21 concernent des postes de stagiaires, cinq des services civiques, quatre des contrats d'alternance et un seul CDD. Pour un jeune actif à la recherche d'un emploi, qui ne peut plus effectuer de stages, le service civique fait figure d'alternative.

Pour les structures d'accueil, le service civique permet de recruter une main-d'œuvre temporaire qualifiée et très bon marché. Car sur les 573 euros d'indemnité mensuelle net que touche le jeune engagé, l'Etat en finance 460 euros, soit plus de 80 %. Certaines associations et organisations non gouvernementales (ONG), dont les financements publics ont diminué, ont donc saisi cette occasion pour combler leur manque d'effectifs.

Elsa, fraîchement diplômée d'un master de développement international, s'est vu confier un poste de chargée de projet en service civique. Une mission qui venait poursuivre le travail entamé par une salariée, dont le poste n'avait pu être renouvelé faute de financement. *"Je ne trouvais pas de travail dans mon domaine. Le poste qu'on me proposait en service civique était vraiment très intéressant : je menais de bout en bout un projet qui devait être abouti à la fin de ma mission"*, explique la jeune fille. Une expérience stimulante, qui l'a cependant découragée de travailler avec les ONG, trop dépendantes des subventions pour assurer une stabilité professionnelle.

EMPLOIS DÉGUISÉS

Conséquence, tout comme les stages, le service civique est parfois utilisé de manière abusive en lieu et place d'emplois salariés. Ce dont témoigne Marie (le prénom a été changé), future diplômée d'une prestigieuse école de commerce parisienne. Soucieuse *"d'œuvrer pour l'intérêt général"*, elle est recrutée en service civique par une entreprise phare de l'entrepreneuriat social. Mais si la jeune femme est déclarée par une association, elle travaille en réalité pour une entreprise du même groupe. Première déconvenue pour Marie, qui n'est pas au bout de ses surprises :

"Au sein de cette entreprise, nous étions six volontaires en service civique issus de grandes écoles, pour quatre salariés permanents. L'entreprise fonctionne donc grâce aux volontaires, qui travaillent comme des salariés. Le contrat de service civique est une aubaine pour cette entreprise, qui a trouvé le bon filon pour obtenir une main-d'œuvre extrêmement qualifiée et gratuite !"

En 2011, un rapport parlementaire pointait déjà ces dérives, et soulignait le contenu parfois très "flou" des missions. Un cadrage pourtant essentiel, "la frontière étant souvent tenue entre la nature des activités relevant du salariat, du bénévolat ou de l'engagement de service civique". Avant de signaler le "risque de substitution à l'emploi", et de préconiser des contrôles accrus.

Directeur général d'Unis-Cité, association pionnière du service civique, Stephen Cazade explique que ces dérives sont dues à un manque de contrôle, mais aussi à une méconnaissance du service civique en France :

"Un jeune ne peut pas être recruté en service civique sur la base de ses compétences. Sur le terrain, on constate tout de même certaines dérives, rares, d'emplois déguisés, et plus fréquemment de substitution de stages. Il faut qu'il y ait plus de contrôles sur la définition des missions."

Fin 2011, près de 10 000 jeunes s'étaient engagés sous ce statut. En 2013, ils étaient 46 000. Lors de sa création, le gouvernement Fillon se fixait l'objectif de mobiliser 10 % d'une classe d'âge en service civique d'ici 2014, soit 70 000 jeunes. Un objectif qui devrait être atteint grâce à la progression fulgurante de ces contrats.

15-35 ans : les individualistes solidaires. (extraits)

Une nouvelle organisation du fonctionnement politique

On l'aura compris, le politique seul ne peut plus, selon la jeunesse, être garant d'une bonne organisation de la société et de son avenir. De ce fait, il semble nécessaire de mettre en œuvre une nouvelle organisation du fonctionnement politique au sein duquel le citoyen sera écouté, sera force de proposition et dont les suggestions devront être prises en compte.

Autrement dit, le citoyen doit désormais être co-producteur d'une société nouvelle, au sein de laquelle l'engagement associatif peut être un moyen d'imposer ce rôle de co-producteur.

Pour autant et malgré la défiance que suscite le politique, il apparaît qu'au final les jeunes lui accordent le rôle d'animateur de la co-production et de la régulation de la société en leur qualité de pouvoir législatif.

L'expérience personnelle en tant qu'expertise

Ce passage du citoyen « passif » au citoyen « actif » tire sa légitimité de l'expérience personnelle. En effet, lorsque l'on interroge les jeunes sur la place qu'ils pensent occuper dans la société, on remarque qu'ils se considèrent comme des acteurs qui devraient être prépondérants mais qu'au contraire ils sont sous représentés, non reconnus et isolés.

La non reconnaissance des jeunes en tant qu'individus de cette société est d'autant plus problématique pour ces derniers qu'ils pensent être capable d'apporter des réponses, de faire avancer la société par leur expérience personnelle.

Autrement dit le raisonnement est le suivant : « ce que je vis, mes représentants ne le vivent pas, je suis donc mieux à même de trouver les solutions qui me conviennent ».

« Donc on arrive à un âge où là on a un rôle important à jouer, c'est à nous de s'exprimer, de donner des opinions et de faire avancer les choses. » H, 31, Mayenne, aide comptable

« Ils ont pas une grande place je pense. Les étudiants essaient de s'affirmer dans des syndicats et l'année dernière ils se sont fait entendre en tant qu'individus donc l'Etat a bien vu qu'on existait mais je pense sur le plan professionnel on a pas une grosse importance, on est encore considérés comme des personnes qu'on peut exploiter. » F, 18, Rhône, étudiante

« Les jeunes devraient être acteurs de la société en ayant les moyens d'agir. C'est les gens qui gèrent le pays qui doivent donner les moyens d'agir mais comme pour moi ils sont pas à la hauteur, parce qu'ils leur font croire qu'ils leur donnent des moyens et le truc c'est qu'on se sent pas impliqués, pour moi on est des jetons, on se sert de nous pour telle ou telle chose et puis c'est tout, ils se servent de nous et nous font croire que ça va aller mieux, ils nous font croire qu'ils nous représentent alors que pour moi il n'y a personne qui me représente, en tout cas j'arrive pas à me reconnaître dans les leaders. Personne peut parler à notre place, ils y sont pas. » F, 26, Bouches du Rhône, responsable associative

« Je pense qu'on nous fait pas vraiment confiance parce qu'on arrive dans la société donc en fait on dit de nous qu'on a pas d'expérience, qu'on s'intéresse pas forcément à la politique mais je pense que c'est pas forcément vrai parce qu'il y a des personnes de mon âge qui sont vraiment intéressées, qui s'y connaissent vraiment. Faut faire confiance aux jeunes, faut faire des actions pour la jeunesse. » H, 17, Mayenne, lycéen

« Je pense que c'est les expériences, on va sortir d'événements plus ou moins meurtris ou plus ou moins épanouis et c'est après qu'on va prendre conscience de certaines choses donc à mon avis c'est l'expérience qu'on va retirer de la vie, ce qui va se passer, qu'on va évoluer, on va changer et on va affiner son opinion. » H, 17, Mayenne, lycéen

Le citoyen co-producteur d'une société nouvelle

Le citoyen, engagé et légitimé par son expertise se place au final en tant que co-producteur d'une société nouvelle. Ainsi, les propos recueillis expriment l'urgence de prendre en compte l'opinion citoyenne, de faire participer le citoyen à la construction d'une société nouvelle.

Cette demande implique de la part du politique une démarche d'écoute et de prise en compte de l'opinion. En effet, l'écoute seule ne suffit plus, on s'inscrit ici dans le stade supérieur du citoyen qui créé avec le politique et même d'autres acteurs de la société française, une nouvelle société.

Il n'est pas question ici d'une idéologie se rapprochant du pouvoir au peuple, il est important de comprendre que c'est l'alliance de chacun qui permet de construire une société meilleure.

Il apparaît clairement dans les propos recueillis que le politique ne peut plus décider seul, de ce fait, le citoyen en se projetant comme acteur de cette société veut contrôler le politique, en quelque sorte ne pas lui laisser carte blanche. Il en ressort que la nouvelle génération exige aussi une nouvelle génération d'acteurs politiques, avec des nouvelles méthodes.

« Moi je pense que le pouvoir c'est pas en une personne, c'est un groupe, c'est aussi bien les politiciens que les citoyens, c'est aux citoyens d'apporter leurs idées et de se dire qu'un jour quand ça va pas il faut revendiquer le malaise. Il faut pas laisser passer certaines choses et je pense que c'est un tout. Je pense que le pouvoir c'est un tout et il faut accepter les idées de tout le monde. Et ensuite bien sûr harmoniser le tout mais je pense qu'on peut pas mettre le pouvoir sur une personne. En fait c'est remonter certaines idées pour qu'on puisse changer la société mais en fait je pense qu'il faut plus consulter. Donc être plus proche du citoyen. » F, 30, Isère, adjoint administratif

« Je pense que c'est à chacun d'entre nous par des actions rassemblées. Moi la façon de me dire que je vais peut-être mettre mon petit grain de sable et essayer de changer les choses c'est de rentrer dans le social. » F, 25, Haute Savoie, au chômage

« J'aimerais bien qu'on arrête de décider à notre place et qu'on mette en place la démocratie et qu'on demande aux gens, je pense que c'est comme ça qu'était fait le schéma au départ. Donc les politiques ça serait qu'ils arrêtent un peu de faire leur sauce et qu'ils nous demandent un peu notre avis. » F, 25, Nord, intermittente du spectacle

« Tout le monde, y a pas que les politiques, c'est les citoyens aussi qui doivent décider tous les jours de travailler sur ces sujets là. Les politiques bien sûr ils ont un rôle important mais y a pas que les politiques, y a les économistes, tout le monde. » H, 31, Mayenne, aide comptable

« Tout le monde, les collectivités locales et territoriales, tous les élus, tous ceux qui travaillent avec des jeunes, tous les centres de formation, je pense qu'on a tous un rôle à jouer. Même le petit commerçant du coin peut à sa petite échelle faire changer les choses, une personne plus une personne plus on en rajoutera et plus on arrivera à une qualité de vie, mais il faut que tout le monde s'y mette. » F, 28, Mayenne, documentaliste

« Les citoyens plus que les politiques, en tout cas les citoyens avec l'aide des politiques mais les citoyens j'espère qu'avec le temps... c'est vrai que la démocratie locale participative à petite échelle, des fois je m'enflamme et je me dis il faut que je m'engage dans une petite cause à toute petite échelle, pour moi au-delà d'une mairie j'ai l'impression qu'on peut rien faire, c'est déjà trop compliqué. Il faut vraiment développer la concertation et la démocratie locale donc pour moi c'est les citoyens à la base qui peuvent changer les choses et absolument pas les gens au sommet. » H, 25, Seine-Saint-Denis, catégorie B fonction publique

« Il faudrait qu'ils soient à l'écoute, que les pouvoirs publics soient plus à l'écoute de la population et que la population essaye aussi de travailler même, parfois c'est nécessaire qu'il y ait des changements. » F, 23, Val de Marne, étudiante

« Enfin pas les hommes politiques seuls, le progrès se fait dans la concertation, y compris avec les entreprises mais tout le monde ensemble. » H, 25, Seine-Saint-Denis, catégorie B fonction publique

L'engagement associatif pour faire changer la société

Ce qui pourrait pousser les jeunes à s'engager est la confiance et la symbiose totale avec ce qu'ils défendent, ce qui signifie qu'il faut que l'objet de l'engagement soit en adéquation parfaite avec l'intégralité des idéaux des jeunes.

De surcroît, l'engagement de cette génération doit aussi correspondre à sa volonté de changement, autrement dit, pour qu'il y ait engagement il est indispensable qu'il y ait en amont une garantie de changement.

« Mais ce qui pourrait me pousser à m'engager c'est arriver à croire que m'engager ça pourrait faire changer les choses et c'est pas le cas pour le moment. Pour l'instant je fais confiance à aucune personne, à celles qui se présentent, je vais voter pour la moins pire mais y en a aucune qui correspond vraiment à mes idées à moi. Ça pourrait changer les choses positivement mais ça pourrait aussi en dégrader certaines. La politique c'est pas mon domaine. » F, 18, Rhône, étudiante

« Un discours clair, cohérent et franc parce que je pense qu'on nous baratine, c'est pas parce qu'on a 25 ans qu'il faut nous prendre pour des glands, arrêter de nous prendre pour des marionnettes. On peut faire des choses » F, 25, Haute Savoie, au chômage

« Faudrait que je me renseigne d'abord sur ce que c'est vraiment, les actions et puis le dire à la fin mais vraiment être en symbiose avec ce que pense le parti politique, voir que ça bouge, pas que ce soit des bureaucrates mais qui prennent des décisions pour faire avancer les choses. » H, 17, Mayenne, lycéen

« La confiance, si vraiment j'ai confiance en un parti je pourrais intégrer, donner toutes mes forces dans la personne pour qui je pense qu'elle a une chance de réussir. Mais il faut que j'aie vraiment confiance et pour le moment je ressens pas ça. » H, 31, Mayenne, aide comptable

« Des fois j'ai envie d'aller aux Restos du Cœur, ce genre d'association caritative, avant j'étais dans une MJC où je donnais des cours d'informatique donc y a diverses facettes et moi ça serait plus caritatif si j'avais à m'engager dans quelque chose. » F, 26, Gironde, Cartographe

« Si vraiment j'arrivais à trouver un parti politique qui regroupe tous mes idéaux. » F, 26, Cote d'Or, équièrre dans la restauration rapide

Un des moyens de parvenir à cette association de co-production pour faire changer la société est semble-t-il l'engagement associatif.

En effet, le pouvoir et la confiance qui sont accordés aux associations mais aussi le degré important d'engagements multiformes des citoyens, portent à croire que l'engagement associatif va permettre à chacun d'exercer son rôle de citoyen acteur et que les associations auraient tout intérêt à impliquer plus encore le citoyen.

« Et puis aussi mettre en avant dès le plus jeune âge la citoyenneté, le droit de vote, les pousser à s'engager plus, commencer par les associations. » F, 26, Cote d'Or, équièrre dans la restauration rapide

« la citoyenneté peut prendre diverses formes, par exemple être dans une association c'est quand même faire preuve de citoyenneté même si c'est une association culturelle, pour moi c'est s'investir dans les affaires publiques. » F, 24, Paris, au chômage

« Justement les associations peuvent agir en interpellant les citoyens et que les citoyens se mobilisent pour leur cause » H, 27, Paris, au chômage

Le politique pour animer, écouter et au final organiser la société malgré tout

Le retour au politique se fait en fin de compte, en effet, la demande de coproduction n'est pas une demande de codécision. Il apparaît clairement dans le propos recueillis que le politique doit au final « trancher ».

Cependant, cette légitimité à décider au final ne peut lui être dévolue que sous la condition de l'écoute et de l'animation de la démocratie participative. Il semble que l'on assiste alors à un nouveau contrat social entre le politique et le citoyen.

Ainsi, le contrat qui consistait, par la légitimité de la représentation démocratique à organiser et à décider la société au nom de l'intérêt général est relativisée au profit d'une légitimité issue de son nouveau rôle de garant de la coproduction.

« La politique. Après la vie associative c'est vrai qu'elle pourrait faire bouger mais à moindre échelle parce que forcément c'est les politiques qui ont le pouvoir à la fin je pense. » H, 17, Mayenne, lycéen

« Nous avons un Président, un Premier Ministre, un gouvernement donc ce sont les acteurs de la vie politique française, c'est eux qui devraient faire avancer la France. Il faut qu'on ait des bons politiciens, si on a des bons politiciens la France peut avancer. Si les réformes sont bien faites, si les personnes travaillent ensemble avec chaque parti politique on peut avancer. » H, 31, Mayenne, aide comptable

« c'est les politiques qui votent les lois et qui sont les décideurs ils peuvent malgré tout agir là-dessus, ils ont une marge de manœuvre de plus en plus étroite mais ceci dit il faut qu'ils se servent de la marge de manœuvre qu'ils leur restent. » H, 25, Paris, étudiant

« Les électeurs, ceux qui vont voter pour faire changer les choses pour que les politiciens suivent l'exemple des électeurs. Là nous arrivons à une échéance très importante pour la France donc il faut prendre des décisions maintenant. Si une personne a un programme qu'elle le dise et qu'elle le fasse, c'est ça qui est important. Il faut qu'on fasse confiance aux politiciens et on a plus confiance aux politiciens parce qu'ils disent n'importe quoi et ils font n'importe quoi. » H, 24, Nord, trompettiste

« Enfin pas les hommes politiques seuls, le progrès se fait dans la concertation, y compris avec les entreprises mais tout le monde ensemble. » H, 25, Seine-Saint-Denis, catégorie B fonction publique

« Comme l'Etat, ils doivent réguler. Ils doivent nous représenter en prenant en compte les personnes, c'est des représentants avant tout, c'est pas un homme de pouvoir. Ils sont surveillés par une population entière à qui ils doivent rendre des comptes, y a l'Assemblée Nationale. » F, 26, Côte d'Or, équipière dans la restauration rapide

« Le rôle des politiques c'est écouter la voix des citoyens et de trancher. » F, 24, Paris, au chômage

Faut-il baisser l'âge de la majorité à 16 ans ?

Entretiens réalisés par Eric Serres
avec

Éric Deschavanne,
professeur de philosophie (*)
Chargé de cours à Paris IV
et

Bruno Cautrès,
Chercheur au CNRS et professeur au
Centre de recherches politiques de
Sciences-Po.

En abaissant la majorité à seize ans, peut-on parler de réajustement nécessaire par rapport à l'évolution nécessaire ?

Bruno Cautrès. Je ne sais pas si un ajustement est impératif ou nécessaire. Ce qui est vrai, c'est que depuis un certain temps revient dans les débats publics cette question de l'engagement et de l'implication de la jeunesse dans la société. Le monde politique français a essayé différentes voies, à droite comme à gauche. Une fois, celui-ci a voulu responsabiliser pénalement les jeunes (projet du précédent gouvernement), une autre fois, créer un service civique remplaçant l'ancien service militaire, ou bien encore favoriser l'engagement citoyen des jeunes. Ce que l'on voit surtout, tant à gauche qu'à droite, c'est que les politiques se retrouvent confrontés à la même question : comment donner envie à la jeunesse de s'engager dans l'espace public ? Ces questions sont posées dans le cadre de réflexions sur la citoyenneté. D'autres pays ont déjà expérimenté la majorité électorale à seize ans. Au

Brésil, par exemple, ou dans certains Länder allemands pour des élections locales. Depuis trente ou quarante ans, dans les sociétés européennes s'est engagé un mouvement d'autonomisation, des femmes par rapport à leurs maris, des enfants par rapport à leurs parents, mais aussi des jeunes par rapport à toutes les possibilités qu'ils ont. Il n'est donc pas étonnant qu'en France et ailleurs de telles interrogations se posent.

Éric Deschavanne. Du point de vue de l'évolution de la société, on pourrait plutôt penser que c'est un contresens historique. Ce qui caractérise l'évolution de la jeunesse depuis les vingt, trente dernières années, c'est l'extension de l'âge de la jeunesse. Aujourd'hui dans presque tous les pays occidentaux, on considère que l'on est jeune jusqu'à l'âge de trente ans. Cette période va des études jusqu'à la période de transition qui mène à la stabilité professionnelle et familiale. Durant cette période-là, les jeunes ne sont pas totalement indépendants. Tout cela se fait de manière progressive. Cette évolution a une conséquence politique, c'est qu'elle conduit à ce que j'appellerais une apathie politique ou de l'indifférence pour la politique. C'est normal puisque l'intérêt pour la politique naît des responsabilités professionnelles et familiales. Quant aux mouvements de jeunes qui existent, on ne peut les prendre en compte. Ils sont sporadiques, ils ont leur propre logique et sont assez

extérieurs aux véritables problématiques politiques. L'abaissement de l'âge de la majorité durant la Révolution française avait comme enjeu la destitution de la puissance paternelle et l'émancipation des jeunes adultes. Il y avait un enjeu social et existentiel très important qui était la possibilité de se marier sans le consentement du paternel. Mais en ce temps-là, à vingt et un ans on était véritablement adulte. Abaisser à seize ans, cela voudrait dire que l'on est majeur à l'adolescence alors qu'aujourd'hui on considère que celle-ci est un prolongement de l'enfance. Pourquoi toujours réformer ? Qu'est-ce qui justifie l'idée que l'abaissement de l'âge de la majorité à seize ans est un progrès ?

Faudrait-il appliquer cet abaissement à tous les domaines : élections, pénalement, etc. ?

Bruno Cautrès. Il y a différents âges de la majorité. Le droit de se présenter aux élections n'est pas la même chose que le droit de vote ou que la majorité sexuelle. Abaisser la majorité ou unifier l'âge de la majorité dans tous les domaines poserait de nombreux problèmes juridiques et institutionnels. Pour le moment, c'est la question de la majorité électorale qui est posée et, à travers elle, la question de l'entrée dans la vie citoyenne et de la participation politique des jeunes. Et c'est déjà un sujet important en lui-même.



Eric Deschavanne. En matière de justice, il y a un gros enjeu : la justice des enfants. On voit très bien qu'il y a une partie de la droite qui pousse en faveur d'un abaissement de la majorité pénale et avec des arguments ; mais objectivement on devrait plutôt considérer que la justice pour les mineurs devrait être distincte de la justice pour les adultes et que donc il faudrait plutôt repousser différer le moment de la majorité pénale. Abaisser l'âge de la majorité politique, c'est finalement donner des arguments à ceux qui veulent abaisser la majorité pénale. Comment justifier en effet que l'on ne serait pas responsable de ses propres actes mais en même temps que l'on aurait le droit à une responsabilité politique ? C'est absurde sur le plan des principes !

Qu'est-ce qu'une telle loi changerait fondamentalement ?

Bruno Cautrès. Nous sommes dans des sociétés où les inégalités sociales sont toujours fortes. Mais depuis quelques années les inégalités générationnelles s'affirment de plus en plus. La difficulté d'accéder à un emploi pour les jeunes, celle

d'accéder au marché du logement, l'enclavement de la jeunesse dans un certain nombre de territoires marqués par de fortes segmentations ethniques ou sociales. Un des grands problèmes des pays occidentaux est devenu celui des clivages générationnels. L'enjeu est donc d'envoyer des signes forts à la jeunesse, qu'il existe quand même des politiques et des symboles forts en sa faveur. Abaisser simplement la majorité électorale ne suffira pas, il faut des mesures d'accompagnement. Lorsque Valéry Giscard d'Estaing avait abaissé l'âge de la majorité de vingt et un ans à dix-huit ans, il y avait eu un rattrapage indispensable par rapport à l'évolution de la jeunesse des années 1960, par rapport à l'après 68, etc. Et cette réforme prenait sens au sein d'un ensemble de réformes de société comme l'avortement, les droits des femmes. Les Britanniques se sont beaucoup interrogés sur la question à travers un rapport élaboré par la commission électorale. Celui-ci a conclu qu'il fallait maintenir la majorité électorale à dix-huit ans. Les jeunes Britanniques n'étant eux-mêmes que tièdement favorables à cette mesure,

sauf si elle était accompagnée d'un véritable programme national d'éducation civique.

Eric Deschavanne. Finalement cette loi ne changerait rien. Ce n'est pas un gros enjeu ! Si l'on imagine que l'on va faire de la pédagogie démocratique avec ce type de loi, c'est totalement absurde ! Ce n'est pas cela qui fera aller plus voter les jeunes. Cela ne changera rien aux tendances de fond qui sont que les jeunes rentrent de plus en plus tard dans la vie adulte et qu'après un premier vote à dix-huit ans ils attendent plusieurs années pour revoter. Derrière cette loi, je ne vois pas autre chose qu'une forme de démagogie un peu stupide. Déjà dans la loi sous Giscard d'Estaing, il y avait un aspect un peu démagogique mais il pouvait se justifier parce qu'à l'époque, à dix-huit ans, on entrait plus souvent dans la vie active.

(*) Coauteur avec Pierre-Henri Tavoillot du livre Philosophie des âges de la vie. Éditions Pluriel.

Faut-il baisser l'âge de la majorité à seize ans ?

La participation politique et associative des jeunes

La participation politique des jeunes est marquée par deux tendances: une moindre participation électorale et une montée de la participation protestataire. La participation associative juvénile se caractérise par davantage de stabilité. Depuis vingt ans, plus d'un tiers des jeunes Français adhère à une association dans les domaines sportifs, culturels et de loisirs surtout. Le niveau de diplôme est toujours discriminant en matière de participation: le déficit politique se creuse parmi les jeunes les moins diplômés, tandis que l'adhésion associative augmente avec l'élévation du niveau d'études.

Une participation politique essentiellement protestataire

Évoquer la participation politique des jeunes, c'est souvent souligner leur abstention lors des élections. Or, la montée de l'abstention caractérise l'ensemble du corps électoral et recouvre moins un abstentionnisme systématique que le développement d'un vote par intermittence. Avec le renouvellement générationnel, l'acte électoral est moins conçu comme un

devoir, autrefois accompli sans même être politisé, que comme un droit exercé au gré des enjeux mobilisateurs du moment. Davantage que la participation électorale, les jeunes privilégient des formes de participation protestataire, en augmentation depuis une vingtaine d'années (voir tableau 1). Selon les résultats de l'enquête sur les valeurs des Français de 2008, près de deux jeunes sur trois ont déjà signé une pétition et près d'un sur deux a participé à une manifestation. Si le pourcentage de pétitionnaires est stable, celui des

tableau 1

Formes d'action politique protestataire pratiquées par les 18-29 ans de 1981 à 2008, et par les 30 ans et plus en 2008 (en %)

Formes d'action politique	1981	1990	1999	2008	2008 30 ans et +
Signer une pétition	47	46	62	64	64
Participer à une manifestation autorisée	34	30	41	48	40
Participer à un boycott	14	9	9	16	15
Participer à une grève sauvage	12	3	8	11	12
Occuper des bureaux ou des usines	7	2	3	5	10

Source : enquêtes Valeurs ARVAL - INJEP.

manifestants s'accroît et apparaît supérieur à celui des adultes. Phénomène générationnel, l'attachement à la manifestation s'affirme d'autant plus que l'on est jeune.

Les autres formes d'actions protestataires (participer à un boycott ou à une grève, occuper des bureaux ou des usines) sont moins pratiquées par les jeunes, même si elles sont aussi en augmentation, particulièrement le boycott. Cette importance accordée à l'action directe est à rapprocher de la remise en cause de la médiation traditionnelle que constitue la représentation politique. Les jeunes ont une très faible confiance envers les partis politiques : à la participation institutionnelle, ils préfèrent donc des modes d'actions plus individualisés. Quant à la participation à une organisation politique, elle ne concerne que 3% des jeunes Français et est largement inférieure à la participation à d'autres groupements.

Une participation associative stable, mais plus engagée

Selon l'enquête Valeurs, l'adhésion associative est stable depuis 1990 : 37% des jeunes Français sont membres

d'au moins une association, proportion identique à celle des adultes. Lorsque l'on considère le travail bénévole au sein d'une association, seuls 19% des jeunes restent concernés (pour 23% de la population totale). La comparaison avec les taux d'adhésion des pays de l'Union européenne (Croatie incluse) situe la France légèrement en dessous de la moyenne des 18-29 ans (41%). Les pays d'Europe du Nord (Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède) détiennent de forts taux d'appartenance (75% en moyenne), ainsi que les Pays-Bas (89%), la Belgique (70%), le Luxembourg (66%). Les pays d'Europe du Sud, certains pays d'Europe centrale (Roumanie, Slovaquie) et le Royaume-Uni ont des taux plutôt inférieurs à la moyenne, allant de 20% d'appartenance au Portugal à 44% en Italie. La France se situe donc dans la moyenne basse des taux d'adhésion en Europe.

L'adhésion associative des Français, jeunes et adultes, est centrée sur des groupements permettant d'avoir une activité commune, souvent récréative, axée sur un épanouissement personnel, sur la recherche de convivialité (voir tableau 2). Les jeunes participent avant tout à des associations sportives et de loisirs (19%) et, avec un taux d'adhésion très inférieur, à des associations culturelles (7%). Tous les autres groupements ont de faibles taux de participation, égaux ou inférieurs

tableau 2

Appartenance et bénévolat associatifs par type de groupement des 18-29 ans, de 1990 à 2008, et des 30 ans et plus en 2008 (en %)

Groupements	1990		1999		2008		2008 (30 ans et +)	
	Adhérents	Bénévoles	Adhérents	Bénévoles	Adhérents	Bénévoles	Adhérents	Bénévoles
Caritatifs	3	2	3	2	4	3	7	4
Religieux	3	2	2	1	1	1	4	3
Culturels	10	4	7	5	7	4	8	4
Syndicaux	3	2	0	0	2	0	5	2
Politiques	0	1	1	0	3	1	3	1
Communaux	1	1	0	0	2	1	3	2
Pour le tiers-monde	2	1	0	0	2	1	2	1
Pour l'environnement	2	1	1	0	3	1	3	1
Professionnels	3	2	2	0	2	1	3	1
Pour la jeunesse	3	2	3	2	2	1	1	1
De sports et de loisirs	22	5	23	8	19	5	15	6
De femmes	1	0	0	0	1	0	1	0
Pacifistes	1	1	0	0	1	0	1	0
Pour la santé	2	2	2	1	2	1	2	1
Autres	4	2	5	3	3	4	6	5

Source : enquêtes Valeurs ARVAL - INJEP.

Note : les groupements sont présentés par ordre de citation dans le questionnaire des enquêtes Valeurs. Plusieurs réponses étaient possibles.

à 4%, mais ces taux sont en augmentation chez les jeunes. Cette tendance à la hausse, certes minime à l'échelle d'un groupement, se retrouve dans chacun d'entre eux. Elle peut donc avoir des effets non négligeables dans ces organisations caractérisées par une ouverture sur des questions de société, sur la situation de groupes sociaux dans une perspective d'aide ou de défense, ou encore sur une cause à soutenir. Dans les mouvements politiques, cette tendance à la hausse place en 2008 la participation des jeunes au même niveau que celle des adultes. Avec 2% d'adhésion, elle entraîne aussi une remontée de la participation syndicale qui était tombée de 8% en 1981 à moins de 0,5% en 1999.

Plus le niveau d'études est élevé, plus la participation augmente

En matière de participation associative ou politique, l'investissement augmente en même temps que s'élève le niveau d'études. D'après l'enquête Valeurs, près d'un jeune sur deux ayant terminé ses études au plus tôt à 22 ans participe à au moins une association (45%), pour seulement un quart des jeunes achevant leurs études au plus tard à 18 ans (24%). Le taux de participation se révèle plus élevé parmi les jeunes enquêtés scolarisés : 42% des élèves et des étudiants adhèrent à une association. Toutes les enquêtes le montrent : la participation associative est fortement corrélée avec le niveau d'études. Ce dernier influe

aussi sur les rapports des jeunes à la politique. Les actions de protestations ne sont pas le fait des jeunes les plus en difficulté, mais sont davantage pratiquées par les jeunes diplômés ou appartenant aux groupes sociaux favorisés : 57% des jeunes les plus instruits ont déjà pris part à une manifestation contre 30% des moins instruits. Parmi les jeunes les plus désavantagés d'un point de vue socio-économique, le lien se distend avec la politique : ils s'abstiennent davantage lors des élections et s'intéressent moins à la politique. Favorisant la participation sociale et politique, l'élévation du niveau d'études induit plus largement une montée des valeurs humanistes de tolérance, d'ouverture sur le monde et sur autrui, de reconnaissance de l'égalité des êtres humains, de sensibilisation au bien commun. C'est donc à un type de rapport à la société que semblent liés l'intérêt pour la politique comme la participation associative, du moins dans sa dimension la plus engagée, rapport à la société qui est inégalement partagé par les jeunes Français. Dans une société marquée par l'élévation du niveau d'études et par le rôle central accordé au diplôme, le fait d'avoir un bagage scolaire reconnu participe très tôt à la réussite de l'insertion socioprofessionnelle. A *contrario*, ne pas être diplômé est devenu un facteur de relégation. C'est parmi les jeunes peu ou pas diplômés que peut se creuser un rapport distancié à la politique et se renforcer un refus des principes politiques démocratiques pour réguler le vivre ensemble.

Bernard Roudet

Bibliographie

- Becquet V., Linares C. de (dir.), 2005, *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses ».
- Bréchon P., 2005, « Générations et politique en Europe occidentale », in Galland O., Roudet B. (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte/INJEP, coll. « Recherches », pp. 93-116.
- Fournier B., Hudon R. (dir.), 2012, *Engagements citoyens et politiques de jeunes. Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Québec (Canada), Presses de l'université Laval.
- Muxel A., 2010, *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Le Seuil.
- Roudet B., 2010, « Liens à la politique. Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 2.
- Roudet B., 2011, « Participation associative. Des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 4.
- Roudet B., 2012, « Voter, ça les intéresse ? Participation électorale des jeunes et évolution du lien politique », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 8.
- Roudet B., 2012, « Les jeunes, la politique et la démocratie », in Galland O., Roudet B. (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, Paris, La Documentation française.

Quels sont les actes que les jeunes considèrent comme politiques ? Ces « actes » sont ils réalisés par les jeunes ?

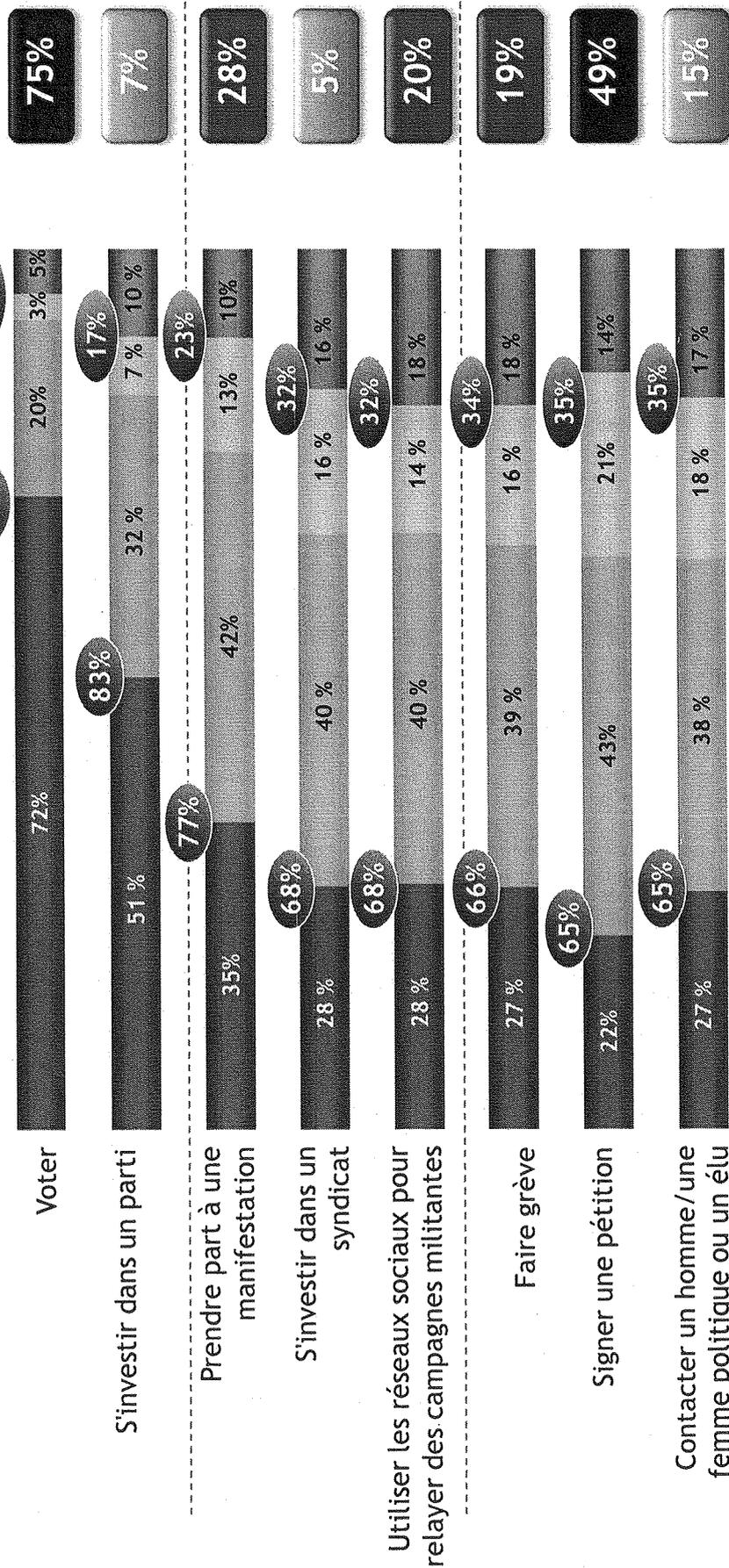
Les actes jugés les
« + » politiques

Q04 - Et parmi les actions suivantes, quelles sont celles que vous considérez comme des actes politiques ?

Q05 - Plus précisément, pour chacune des actions suivantes, dites-moi si vous avez eu l'occasion de les réaliser au cours des 2 dernières années ?

Base : 500 interviews

REALISATION
DE L'ACTE



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

■ Forte pratique ■ Moyenne pratique ■ Faible pratique

Quels sont les actes que les jeunes considèrent comme politiques ? Ces « actes » sont ils réalisés par les jeunes ?

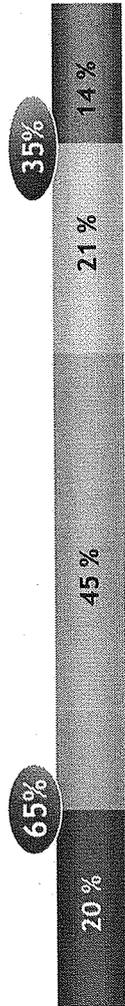
Les actes jugés les
« - » politiques

Q04 - Et parmi les actions suivantes, quelles sont celles que vous considérez comme des actes politiques ?
Q05 - Plus précisément, pour chacune des actions suivantes, dites-moi si vous avez eu l'occasion de les réaliser au cours des 2 dernières années ?

Base : 500 interviews

REALISATION
DE L'ACTE

Assister, participer à une réunion
ou une concertation publique



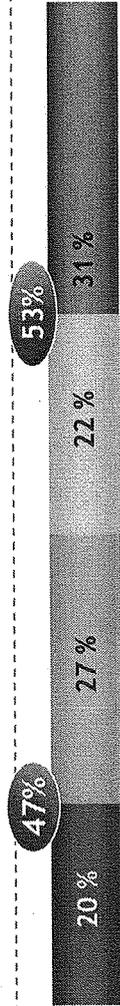
Suivre les actualités de la
vie politique



Porter un badge ou des autocollants
pour soutenir une cause



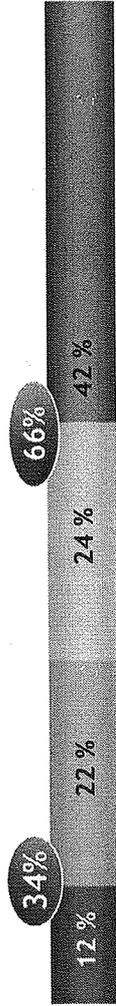
Aider une personne qui en a besoin /
agir dans le cadre d'une association



Faire un don à une personne,
une association



Consommer des produits issus du
commerce équitable/ des produits
biologiques



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

■ Forte pratique ■ Moyenne pratique ■ Faible pratique

Jeunes, engagement public et transformation sociale

Transform ! n° 11 - 2012

Michel Vakaloulis

Philosophe et sociologue, maître de conférences en Sciences politiques (Université Paris VIII). Dernier ouvrage (à paraître en février 2013) : Précarisés, pas démotivés. Les jeunes, le travail et l'engagement, Paris, Éditions de l'Atelier

Ce texte est extrait d'un rapport d'étape d'une enquête sociologique menée auprès d'une cinquantaine de jeunes dans plusieurs pays européens, en particulier en France et en Grèce. Lancée à l'initiative de la Fondation Gabriel Péri et d'Espaces Marx en collaboration avec le réseau Transform !, l'étude vise à analyser le rapport de la jeune génération à l'action politique et à l'engagement public, et à dégager des caractéristiques communes face aux transformations des sociétés européennes qui traversent une « crise de civilisation » inédite.

Précisons d'emblée que le concept de jeunesse est incertain, voire improbable, si l'on entend par là un creuset générationnel homogène, sans de multiples lignes de fractures qui se combinent et se superposent. En fait, la dimension générationnelle, loin d'exister abstraitement, est constamment traversée par des marqueurs sociaux fondamentaux tels l'origine de classe, la provenance ethnique ou le genre qui resurgissent souvent sous forme de discriminations. La socialisation politique des jeunes prend forme dans des conditions historiques déterminées faites de continuités et de ruptures, de convergences et de divergences. Elle passe par des épreuves multiformes et des temporalités extensibles qui donnent une vision très contrastée de la jeunesse en politique, se décalant de la participation électorale à des engagements de proximité.

Il y a un deuxième travers qu'il s'agit de relativiser. C'est le fait de considérer souvent que les jeunes constituent un segment hypertrophié de com-

portements et de valeurs que l'on retrouverait dans le reste de la société. Ils seraient notamment porteurs de manière exacerbée de tendances plutôt négatives comme l'individualisme, la dépolitisation, voire le conformisme¹. On inverse ici, dans un jeu spéculaire, un autre raccourci selon lequel les jeunes seraient spontanément « révoltés », friands d'engagement civique et d'action « mouvementiste » comme celle des Indignés, susceptible de faire bouger les choses.

Or, si les jeunes se distinguent culturellement sur certains aspects, tels les modes de communication en réseaux et l'usage des nouvelles technologies de l'information, dans bien des domaines ils ne s'éloignent pas beaucoup des autres parties de la population. Comme l'expliquent Guy Michelat et Michel Simon dans leur ouvrage *Les Ouvriers et la politique* (Presses de Sciences Po, Paris, 2004), les jeunes français ne sont pas plus favorables au libéralisme économique que leurs aînés. Ils sont en revanche beaucoup plus acquis au libéralisme culturel. Par ailleurs, s'ils votent plus à gauche dans leur ensemble que les autres classes d'âge, le tropisme de gauche tend à s'estomper. Dans les choix électoraux, les écarts entre générations se réduisent au fil du temps.

Une économie de l'incertitude

Les jeunes vivent dans un univers concurrentiel qui engendre, perpétuellement et massivement, de l'incertitude. Ils sont conscients de l'intense mobilisation de soi qui est nécessaire pour s'affirmer professionnellement. Ils savent que pour « réussir », il faut « entreprendre » leur propre promotion. Trouver un emploi s'apparente désormais non pas à un droit fondamental mais à une *performance* pour se placer sur le marché du travail. Cette situation reproduit structurellement des motifs individualistes. À cette différence près, qu'il ne s'agit pas d'une posture de repli et d'isolement mais d'une mise en réseau et d'interaction.

Le regard des jeunes sur les mécanismes à l'origine de la crise actuelle est interrogatif. Ils ne comprennent pas « comment ça fonctionne ». Ils cernent certains enjeux, mais pas la crise dans sa totalité. Ils ne sont pas imperméables à l'idéologie libérale comme l'attestent des témoignages où l'on retrouve les discours fatalistes des médias dominants : la crise comme « destin », le « réalisme économique », l'impératif de la réduction des déficits, etc.

En revanche, ils se rendent compte qu'ils ne sont pour rien dans l'avènement de la crise dont la responsabilité incombe entièrement à une certaine approche « unilatérale » de l'économie et de la finance qui prévaut depuis les années 1980. Ils prennent conscience que ce qui arrive dans des pays comme la Grèce, qui se situe au bord de l'effondrement, peut arriver très vite ailleurs. Personne n'est à l'abri, aucune situation n'est acquise. L'idée que le monde va mal apparaît massivement dans les propos des enquêtés. Les jeunes constatent

les dégâts d'un système d'organisation qui a érigé « le marché libre et concurrentiel » comme principe de régulation suprême. Ils considèrent majoritairement que l'avènement de la crise est le retour au principe de réalité. Un retour brusque et violent qui atteste le caractère « déséquilibré », « irrationnel » et « incontrôlable » du système économique en vigueur.

En même temps, ils insistent sur l'instrumentalisation de la crise par les entreprises pour accélérer les projets de restructuration, réduire les effectifs et les acquis salariaux. La crise fonctionne ainsi comme un alibi pour justifier des choix préétablis. Elle fragilise encore plus les jeunes, renforce la précarisation, réduit les exigences en matière de salaires, d'horaires, de carrière. L'itinérance dans la quête d'une place de travail, la banalisation du statut de « travailleur jetable », l'absence de reconnaissance dans l'entreprise contribuent à ce que beaucoup de jeunes perçoivent le rapport à l'emploi comme un chantage permanent.

Entreprise et luttes de reconnaissance

Les jeunes réalisent que l'entreprise fonctionne d'emblée dans un espace économique instable. Elle ne dispose pas d'une vision à long terme de ses « ressources humaines ». En général, elle attend d'eux d'être immédiatement opérationnels. En même temps, elle ne garantit ni l'emploi, ni la reconnaissance de leur investissement. Il est d'ailleurs clair qu'elle n'hésitera pas à se séparer d'eux en situation de difficulté. D'où une relation largement désillusionnée, critique, parfois dépitée à son égard. Ils s'y engagent, franchement, mais sans signer un « chèque en blanc ». Sans souscrire à une logique de « fusion ».

Plus fondamentalement, les jeunes salariés constatent que l'entreprise elle-même est « périssable », non seulement comme structure juridique mais, surtout, comme communauté de travail. Dans ces conditions, le rapport de la nouvelle génération de salariés à l'entreprise se caractérise par une *précarisation affective du sentiment d'appartenance*. Ils ont bien intégré culturellement le fait qu'ils ne feront pas carrière dans une *seule* entreprise. Dorénavant, la maîtrise de leur avenir passe par un effort de revisiter leur « employabilité ». L'entreprise n'est pas la finalité de la carrière mais son principal vecteur.

Sens du travail

Pour la grande majorité des enquêtés, le travail n'est pas envisagé comme une simple *activité instrumentale* pour subvenir à leurs besoins personnels et familiaux. Il apparaît aussi comme *l'apport substantiel* à la collectivité. Le sentiment d'utilité sociale persiste même en l'absence d'un épanouissement personnel au travail. Les jeunes enquêtés souhaitent s'investir utilement dans

le travail. Ils expriment le besoin d'être efficaces qualitativement et non pas seulement quantitativement. Cela les pousse à être plus mobiles par rapport aux anciennes générations, notamment en début de carrière, pour développer des opportunités professionnelles mais aussi pour expérimenter un emploi qui correspond à leur personnalité.

Travail et engagement

Les enquêtés salariés vivent le rapport au travail comme une mise à l'épreuve, un défi, une incitation à la réussite et à l'affirmation de leurs capacités créatrices. On pourrait même dire comme un attachement à une logique de mise en valeur de soi-même et de son activité. Cette attitude caractéristique présuppose une forme d'engagement autour des enjeux qui se nouent dans le métier. Ce constat se vérifie *a fortiori* dans le cas des jeunes salariés diplômés.

La problématique en termes d'engagement dans le travail ouvre une nouvelle perspective. Il s'agit de montrer que le rapport au travail, l'acquisition de compétences, la qualité de l'apport professionnel peuvent être vécus comme une forme d'investissement générationnel où la réussite individuelle met en jeu des valeurs sociales.

Mais si les jeunes enquêtés déclarent s'engager sans états d'âme dans le travail, ils posent explicitement la question de la reconnaissance. Or, la modernisation des entreprises rend extrêmement difficile, et en tout cas incertaine et aléatoire, la réalisation des aspirations à la reconnaissance. Indexée sur des critères de rentabilité financière ou sur des dispositifs d'évaluation bureaucratiques, l'activité de travail apparaît souvent entravée, reniée, dévalorisée. Elle subit une perte de sa substance, une désagrégation de sa signification. Beaucoup de jeunes disent faire un « job » sans intérêt, sans « répondant », sans assumer des responsabilités ni ouvrir des perspectives. La crise accentue le rapport « alimentaire » au travail qui ne cesse de se dégrader. D'où la démotivation, sinon la défection. C'est précisément cet échec, relatif mais récurrent, discontinu mais omniprésent, qui est à l'origine de la distanciation des jeunes à l'égard de l'organisation du travail.

Les jeunes sont-ils individualistes ?

Les considérations précédentes permettent de relativiser ou de nuancer le fameux « individualisme » des jeunes générations. Il est évident que la désillusion par rapport au système suscite sans répit des réflexes de repli sur soi, voire d'indifférence à l'égard de ses pairs qui apparaissent comme « concurrents » plutôt que comme « partenaires ».

Or, les jeunes ont du mal à construire leur personnalité face aux menaces du monde extérieur. Ils aspirent pourtant à « réussir » à l'école, au travail, dans

la vie publique, au-delà de l'individualisation concurrentielle et consumériste à laquelle ils sont « destinés ». À les entendre, ils manifestent une volonté d'appropriation des circonstances de leur vie dans ses diverses facettes. Cette disposition exprime un souci légitime de réalisation de soi comme une valeur authentique et indispensable. En ce sens, elle se heurte à la tendance du capitalisme contemporain à ne répondre aux désirs d'individualité qu'il suscite que de manière tronquée, frustrante.

Quelles aspirations ?

Le désenchantement du monde ne conduit pas les jeunes à baisser les bras ni forcément à se déclarer pessimistes. D'une manière paradoxale, leur scepticisme à l'égard des perspectives de leur génération ne rime pas avec défaite psychologique à titre personnel. Dans la mesure où ils sont dans l'action, ils gardent l'espoir. Ils se donnent des objectifs à court terme, construisent des micro-projets, portent en silence des espoirs de « s'en sortir », quitte à persévérer, à s'adapter, voire à émigrer comme le suggèrent beaucoup de jeunes grecs.

Pour certains, la crise représente non seulement une catastrophe mais, peut-être, une occasion unique de tout remettre en cause : le modèle de développement, l'absence de méritocratie, la corruption, la dévalorisation de la jeunesse injustement « sacrifiée ». De ce point de vue, rester optimiste est une arme face à la crise. L'optimisme contrecarre symboliquement la dévaluation sociale que subit la jeune génération. À défaut, c'est la dépression, la démission. On arrive ainsi à un tournant de la contestation où pour changer la partie on doit mettre la barre très haut, en refusant tout en bloc. Quelle que soit l'issue d'une telle confrontation, beaucoup d'enquêtés sont convaincus qu'ils vont vivre de grands changements sociaux.

Formes de militantisme et action publique

Si les jeunes plébiscitent le développement durable, ils expriment une méfiance à l'égard de l'engagement durable. Ils ne se reconnaissent pas dans les formes traditionnelles du militantisme, syndical et politique. Ils préfèrent plutôt les actions solidaires, les expérimentations locales, les interventions ponctuelles pour soutenir un projet ou une cause juste (protection des animaux, de l'environnement, antiracisme, lutte contre les discriminations, etc.).

Le socle commun de leurs dispositions est une attitude responsable, centrée sur les valeurs de la personne humaine. Le bénévolat incarne à leurs yeux un idéal d'engagement en raison de ses caractéristiques : absence de professionnalisme, participation auto-consentie, rapport à des valeurs, sentiment d'utilité sociale, immédiateté de l'action. En revanche, le modèle du militantisme où l'on investit une bonne part de sa vie est très éloigné de leur vision du monde.

À travers leurs témoignages, les jeunes se montrent sensibles à la protection de l'environnement, à la diversité culturelle, à la dignité humaine. Mais une fois sortis des circuits scolaires et positionnés sur le marché de l'emploi, leur disponibilité pour s'engager dans la sphère publique est largement réduite. S'ils sont objectivement disponibles, ils le sont beaucoup moins « subjectivement ». Ils sont d'abord tirés vers la nécessité de donner forme à leur vie : fixer des choix, expérimenter le travail, s'engager dans un projet personnel. D'où une moindre disponibilité pour s'engager dans le collectif, dans la cité, dans l'action publique avec les autres. Les jeunes actifs sont moins disponibles à la fois par rapport à leur prime jeunesse et par rapport à la période de la maturité adulte.

Enfin, il faut s'arrêter un instant au contexte de l'engagement. La donne structurelle qui change considérablement le paysage social est le chômage de masse et la progression de la précarité. Le sentiment de fragilisation qui marque l'entrée dans la vie adulte ne cesse de se renforcer. La priorité est de « se débrouiller », quitte à différer le reste comme « superflu » au nom du principe de réalité. Ainsi, les jeunes partent de plus en plus tard du foyer familial, voire reviennent faute de pouvoir financer leur logement après avoir tenté de vivre seul ou en couple. Ce retour à la « chambre d'enfant » tend à surseoir toute forme d'engagement.

Militer sans adhérer

Il n'empêche qu'une partie des jeunes franchissent le pas et s'engagent, ou du moins, se déclarent disposés à le faire. Il existe une pluralité de formes d'engagement : professionnel, syndical, associatif, politique. Toutefois, les réajustements et les passages d'une forme d'engagement à une autre ne sont ni automatiques ni forcément souhaitables pour les intéressés. De toute évidence, le rapport à l'action n'est plus enchâssé dans de grands récits idéologiques mais apparaît comme étant « pragmatique », c'est-à-dire susceptible de parvenir à des solutions concrètes.

Pour analyser les significations sociales de l'engagement dans certains collectifs contestataires qui luttent contre la précarisation de la jeunesse (à l'instar de Génération précaire et de Jeudi noir qui interviennent respectivement sur les questions des stages et du logement), nous pouvons distinguer analytiquement six caractéristiques : structures d'organisation et de mobilisation, ressources et moyens d'action, logiques d'action, rapport au syndicalisme salarié, conséquences de la mobilisation, forme mouvementiste.

1. Organisation

Les activistes sociaux s'associent de manière informelle, en refusant les contraintes d'une organisation hiérarchisée. Le collectif fonctionne « à l'horizontal », voire en réseau réticulaire. Les décisions sont prises d'un commun

accord plutôt que selon la logique majoritaire. Toutefois, un changement de taille de ces regroupements pourrait faire éclater la dialectique laborieuse du fonctionnement consensuel.

2. Ressources

Les ressources d'action des jeunes activistes se remarquent par leur forte connotation symbolique. Le trait commun est la volonté de dévoiler les problèmes, de prendre à témoin l'opinion, d'esquisser des propositions et des solutions. Les jeunes militants construisent ainsi de véritables stratégies de communication pour plaider la légitimité de leur cause dans l'espace public. Ils utilisent à profusion, sous une forme spectaculaire, différents éléments du répertoire de l'action collective comme la réquisition des lieux, l'occupation de bâtiments institutionnels ou les marches pour attirer l'attention des grands médias. Ce sont inséparablement des luttes pour la visibilité d'une problématique sociale et des luttes revendicatives. De ce point de vue, Internet représente à la fois une ressource de lutte du « nouveau militantisme » et un champ de confrontation sociale.

3. Logiques d'action

Les activistes sociaux construisent leurs interventions dans l'espace public selon une logique d'action directe. Ils ne sont pas des militants professionnels (syndicaux, politiques ou intellectuels) qui défendent des « bonnes causes » en dehors d'eux-mêmes. Au contraire, ils sont des acteurs et des auteurs de leurs luttes dans le prolongement contestataire de leur propre vécu. Les nouvelles formes de l'action collective sont engagées autour de « causes » multiples : la « galère » des stages sans rémunération, la pénurie de logement, la défense des droits sociaux.

4. Alliances

Les rapports entre les jeunes activistes et le syndicalisme salarié se caractérisent par l'affirmation d'une volonté d'interconnaissance et d'échanges. Ils se heurtent, pourtant, à des vrais obstacles de rencontre et de pérennisation des contacts. De part et d'autre, il existe beaucoup d'ignorance, de méfiance et de distance. Toutefois, le syndicalisme représente une caisse de résonance pour la publicisation de l'action collective, même si ces activistes jugent sévèrement son mode de fonctionnement.

5. Effets de mouvement

Le travail contestataire des activistes sociaux vise à rendre visible une série de problèmes enfouis, refoulés, qui n'ont pas droit de cité dans le débat institutionnel. La publicisation de ce qui « fait problème » est la première étape de la

lutte pour la reconnaissance des droits. Il ne s'agit pas simplement de produire un déclic protestataire mais aussi de proposer des mesures concrètes, y compris le changement du cadre législatif. Par exemple, suite à la mobilisation de Génération précaire depuis 2006, qui a fait préalablement le tour des confédérations syndicales et des groupes politiques traditionnels pour les solliciter et les alerter, les stages sont désormais rémunérés 400 euros par mois minimum en France quand ils dépassent les deux mois.

6. *Forme de mouvement*

Les jeunes militants sociaux s'engagent dans l'action collective sans forcément signer un accord protocolaire, sans formaliser une appartenance à une organisation. Certains chercheurs avancent à ce propos l'hypothèse d'un militantisme de « libre service » qui constituerait une césure par rapport au modèle « traditionnel ». Les réticences à l'adhésion sont faciles à expliquer. L'image « centralisatrice » des grandes structures politiques et syndicales repousse la plupart des jeunes. Le fonctionnement bureaucratique des « appareils », les luttes de pouvoir à l'intérieur des organisations, la crainte de s'affilier à un réseau vertical où le « nous » écraserait le « je » sont des obstacles à l'adhésion. Néanmoins, les motivations de l'engagement se réfèrent au même système de valeurs solidaires porté historiquement par les partis progressistes et le mouvement ouvrier : combattre les injustices, s'attaquer à l'exploitation et aux dominations, défendre l'égalité et la démocratie sociale.

L'image de la politique

Les témoignages recueillis confirment la défiance à l'égard de la politique institutionnelle dont l'intensité est directement liée à la situation économique et à la moralité publique de chaque pays. L'idée qui prévaut est que la politique officielle rime avec « argent », « corruption », « clientélisme », « fausses promesses », « hypocrisie », « mensonge ».

Les partis politiques dominants apparaissent comme des appareils extrêmement structurés, verticaux et professionnalisés qui reproduisent leurs propres intérêts tout en s'efforçant de convaincre l'opinion de leur caractère « désintéressé ». Mais il n'en est rien : non seulement ils sont interchangeables quant à leurs orientations fondamentales, mais leur électoralisme débridé est un obstacle à la participation citoyenne sur les questions de fond.

Il n'est guère étonnant dans ces conditions de constater la mauvaise presse des personnels politiques auprès de la nouvelle génération. Ces derniers ne sont pas simplement « aux affaires », ils font souvent des affaires, soit indirectement, en tant que promoteurs d'intérêts économiques privés qu'ils sont prêts à défendre et à légitimer, soit à titre personnel. La distance qui les sépare

des citoyens ordinaires grandit de plus en plus. Précisément, la crise est un accélérateur de la crise de représentation.

Dans une veine plus « protestataire », certains enquêtés accusent la classe politique d'avoir troqué son pouvoir régulateur à la finance contre une possible participation aux gains escomptés. D'où son manque de crédibilité et son aveuglement idéologique. « Nous avons tout laissé au pilote automatique, après on voit que l'avion tombe. »

En quête de politique...

La crise économique actuelle oblige à revisiter les positionnements et les représentations des jeunes sur la politique. Comme le montrent l'irruption de différents collectifs dans l'espace public en France et, plus récemment, le mouvement des Indignés, notamment en Espagne et en Grèce, beaucoup de jeunes retrouvent l'envie d'actionner des leviers pour combattre la montée des précarisations. Ils souhaitent défendre la dignité du réel contre le mépris ordinaire lié aux multiples formes d'oppression. Mais cette posture exprime souvent un désir de changement plutôt qu'une conception cohérente et alternative aux forces dominantes.

On accuse souvent les mouvements des Indignés de ne pas avoir formulé de propositions. Mais aucun mouvement social dans l'histoire n'a été porteur de réponses compliquées pour résoudre des problèmes compliqués. Les mouvements sont des vecteurs d'innovation politique parce qu'ils créent des événements, mettent en marche le cours de l'histoire et non pas pour leur capacité à formuler des stratégies complexes. Pour l'instant, le message envoyé à la société est que la politique appliquée est en panne. C'est la force, mais aussi la limite, de ces expérimentations démocratiques.

Du reste, les jeunes considèrent que la politique est trop précieuse pour être confiée aux professionnels de la politique. S'il existe un trait de la politique institutionnelle qui les révulse absolument, c'est précisément l'entrepreneuriat politique. C'est l'étouffement de la participation politique par les structures bureaucratiques, le *marketing* politique, le carriérisme dans les partis. Le phénomène des élites dirigeantes qui deviennent des personnages en vedette est un désastre pour l'engagement des jeunes parce qu'il confirme l'idée que « la politique, c'est des hommes politiques ». Le travail de sappe des médias rajoute à cette terrible dérive.

Finalement, pourquoi les jeunes ne se retrouvent-ils pas dans la politique officielle ? Parce que sans doute le champ politique ne leur permet pas d'avoir prise sur leur destin collectif. Parce que les partis ne se posent pas les problèmes que les jeunes se posent réellement : ils ne savent ni écouter les jeunes ni leur donner quoi que ce soit.

Faut-il abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans?

La famille en débats (3/3) Dans la perspective du projet de loi sur la famille, « La Croix » explore les enjeux sous-jacents à ce texte. Aujourd'hui, l'évolution des droits civils des enfants

MARIANNE MEUNIER

Vingt-cinq ans jusqu'en 1848, puis 21 ans jusqu'en 1974, 18 ans depuis. Et demain? Le glissement de l'âge du droit de vote vers la jeunesse ébranle les certitudes sur les contours de la vie du citoyen. Le moment du passage du statut de mineur, considéré comme inapte à choisir ses représentants, à celui de majeur, crédité d'un discernement suffisant, a souvent été modifié par la loi. Pourquoi ne serait-il pas à nouveau remis en question?

La défiance actuelle envers la politique, qui se traduit par une augmentation des votes blancs et nuls, ainsi que par une baisse des taux de participation, invite elle aussi à la réflexion. Acquisée plus tôt, l'habitude de voter serait-elle plus ancrée? La généralisation de l'accès à l'éducation, condition sine qua non aujourd'hui remplie, supprime un argument contre l'abaissement de la majorité électorale.

L'un des groupes de travail institués par la ministre de la famille, Dominique Bertinotti, s'est demandé à quelle période de l'existence, dans la France du XXI^e siècle, un citoyen devenait assez responsable pour glisser un bulletin dans une urne. Intitulé « De nouveaux droits pour les enfants », il a inclus son interrogation dans un questionnaire sur la pertinence de l'attribution de nouveaux droits civils aux mineurs.

« Le projet de loi sur la famille doit prendre en compte le statut de l'enfant, indique Jean-Pierre Rosenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny et à la tête du groupe de travail. Ce statut comporte deux volets: au sein de la famille et hors de la famille. Nous, nous avons réfléchi au statut hors de la famille avec l'objectif de faciliter autant que possible les implications citoyennes de l'enfant. »

Constituant une « pré-majorité », les nouveaux droits pourraient concerner l'engagement associatif, aujourd'hui possible dès l'âge de 16 ans sur autorisation parentale. Il s'agirait de supprimer ces restrictions et de permettre à tout mineur d'être membre d'une association, à condition qu'il n'en soit ni président ni trésorier. Autre piste: revoir le système de représentation des élèves au sein des conseils de classe. Aujourd'hui élus par leurs pairs, ils pourraient être désignés par tirage au sort.

Ces possibilités de droits sont considérées comme d'indispensables corollaires à l'abaissement du droit de vote à 16 ans, envisagé uniquement pour les scrutins locaux par le groupe de travail. « L'abaissement du droit de vote suppose que les enfants soient préparés à avoir un point de vue et considérés comme des sujets de droit », estime Jean-Pierre Rosenczveig.

Une prudence qui fait écho à celle de l'Union nationale des associations familiales. « Ce n'est pas dans l'expérience du vote, acte ponctuel et isolé de la participation à la vie démocratique, que l'enfant acquiert réellement les bases de la citoyenneté, explique l'organisation dans une contribution à la préparation du projet de loi. C'est sous d'autres formes, notamment en termes d'engagement associatif et dans la cité, que les efforts devraient porter. »

Les mêmes interrogations traversent les pays européens depuis près de quinze ans. Parmi eux, l'Autriche est le premier à avoir franchi le cap. En 2007, après de multiples expériences locales, les jeunes âgés de 16 ans ont été autorisés à voter à toutes les élections - municipales, législatives, européennes...

« Il y a eu un débat, on s'est demandé si les jeunes étaient assez matures et assez intéressés par la politique, rappelle Eva Zeglovits, chercheuse en sciences sociales à l'université de Vienne. Aux législatives de 2008, on a pu constater que les 16-17 ans n'étaient pas moins intéressés que les autres. Mais leur impact sur le taux de participation général n'est pas déterminant car ils ne représentent pas un groupe assez important. »

Attribuant des conséquences vertueuses au rajeunissement des



électeurs, cet argument est souvent avancé par les partisans d'une majorité électorale à 16 ans. Ils invoquent aussi la démographie, expliquant que le vieillissement de la population conduit la classe politique à concentrer ses préoccupations

sur les plus âgés. « *L'abaissement du droit de vote à 16 ans permettrait de faire entrer le discours intergénérationnel dans les parlements et d'amener les thématiques propres à la jeunesse à l'ordre du jour du débat politique* », plaidait, en 2011, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dans un rapport.

La réciprocité entre droits et devoirs fait aussi partie de la réflexion. « *Dans un monde idéal, les droits et les devoirs seraient parfaitement équilibrés, mais aujourd'hui, on est un sujet de droit avant de devenir un citoyen* », explique Kees Arts, professeur de sciences politiques à l'université de Twente (Pays-Bas) et auteur d'un travail sur l'âge du droit

de vote sollicité par le Sénat néerlandais, en 2010. En France, avant 13 ans, un mineur peut être condamné à des sanctions éducatives et, dès l'âge de 13 ans, à une peine de prison.

La multiplicité des points d'entrée dans la majorité nuirait à son sens même, en en faisant un statut relatif. « *À 16 ans, vous pouvez vous engager dans l'armée et vous marier avec le consentement de vos parents, pourquoi ne pas pouvoir voter? Cela revient à avoir les responsabilités sans les droits* », s'interroge Matthew Otubu, membre du Conseil britannique de la jeunesse, qui milite de longue date pour le droit de vote à 16 ans.

Cette demande de responsabilité plus précoce est à double tranchant. Elle a quelque chose de « *paradoxal dans une société où l'adolescence dure de plus en plus longtemps* », selon Patrick Genvresse, pédopsychiatre et directeur de la Maison des adolescents du Calvados. « *Les jeunes sont de*

plus en plus autonomes grâce à l'ère numérique, mais ils ne sont pas plus indépendants, explique le médecin. *À 18 ans, et donc à 16, les parents restent des guides de modèle identitaire.* » Selon ce dernier, accorder une prémajorité dès 16 ans permettrait de changer « *le regard que porte la société sur l'adolescence interminable* » et d'encourager le processus de passage à l'âge adulte.

Souvent avancé par les opposants à l'abaissement de l'âge du droit de vote, un autre argument vise la nature politicienne d'une telle réforme. Quoi de mieux pour s'attirer les votes des 16-17 ans? C'est pour éviter une telle accusation que le groupe de travail sur les nouveaux droits des enfants préconise une approche progressive. Pour son président, Jean-Pierre Rosenczveig, il faut « *réhabiliter le politique et la démarche citoyenne avant d'abaisser le droit de vote à 16 ans* ».

© 2014 la Croix ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI- news-20140123-LC-assignment_422990 - Date d'émission : 2014-02-21

Ce certificat est émis à FNSP-SCIENCES-POLITIQUES-PARIS à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Pourquoi les jeunes se détournent de la politique

Le Monde.fr | 15.02.2014 à 19h30 • Mis à jour le 16.02.2014 à 08h20 | Propos recueillis par Isabelle Rey-Lefebvre

Les jeunes sont en retrait de la politique mais cela n'est pas du désintérêt bien au contraire. Ils souhaitent plus de démocratie et aimeraient mieux en comprendre le fonctionnement. Telles sont les conclusions du sondage sur leur perception de la vie politique française, publié le 12 février et réalisé pour l'Association de la fondation étudiante pour la ville, par la société Audirep auprès de 500 jeunes âgés de 15 à 30 ans du 16 au 20 décembre 2013

Céline Braconnier, sociologue et professeure à l'université de Cergy-Pontoise, en commente les résultats.

Comment se manifeste la défiance des jeunes envers la politique ?

Céline Braconnier : La politique n'est importante que pour 55 % des jeunes interrogés, loin derrière la santé, la famille, le travail, les loisirs, les amis, la vie sentimentale ou les études. Cette distance s'observe toutefois dans toutes les classes d'âges : elle n'est pas propre aux jeunes. Et si l'on dit souvent qu'ils sont méfiants vis-à-vis des grands médias, l'enquête montre qu'ils sont tout de même 83 % à déclarer suivre régulièrement l'actualité politique, et même 88 % chez les titulaires d'un baccalauréat, le plus souvent à la télévision, qui reste à ce jour, de très loin, le vecteur essentiel d'information.

En matière de pratiques politiques, les jeunes restent attachés au scrutin présidentiel, auquel ils participent massivement, comme le montrent les chiffres de participation de 2007 – plus de 80 % – et, dans une moindre mesure, de 2012. En revanche, dès que l'intensité de la campagne diminue, les jeunes sont bien les premiers à se démobiliser : moins d'un jeune sur deux a voté aux municipales de 2008 et l'écart se creuse alors entre les diplômés du supérieur et ceux qui rencontrent des difficultés d'emploi ou d'insertion, qui s'abstiennent le plus. Quant aux autres modalités d'expression politique, seule une minorité, le plus souvent diplômée, les adoptent. Les déclarations sur l'intérêt – mitigé – et sur les pratiques, qui restent rares, sont donc cohérentes.

Le sondage Audirep indique que seuls 25 % des jeunes ont déjà assisté à une réunion de concertation publique, alors que 56 % déclarent avoir aidé une personne ou une association (63 % chez les bacheliers) et 66 % souhaitent que le service civique devienne obligatoire. L'action locale et concrète semble donc les mobiliser : n'est-ce pas une forme d'intérêt pour la politique ?

La distance que les jeunes prennent à l'égard des formes traditionnelles d'expression politique ne signifie pas forcément qu'ils se replient sur eux-mêmes. Si seuls 5 % des jeunes interrogés dans le sondage déclarent être membre d'un syndicat et 7 % d'un parti politique, ils n'expriment pas un rejet de ces formes traditionnelles d'engagement, mais plutôt leur méconnaissance de ces institutions. Ainsi, une majorité déclare souhaiter en savoir plus sur ces organisations et la manière dont on les intègre.

Questionnés sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la démocratie, 78 % de ces jeunes souhaitent aussi que la vie politique soit abordée et expliquée à l'école. C'est un élément très intéressant du sondage car, depuis trois décennies, les formes d'encadrement politique des quartiers populaires, des campagnes ou des lieux du travail ouvrier, autrefois prises en charge par le monde associatif, se sont complètement déstructurées et n'ont pas été remplacées, laissant les familles assurer seule la socialisation politique de leurs membres. Or, ce sont aussi les inégalités politiques qui se transmettent en héritage par les familles. L'école seule peut les compenser en fournissant des repères aux enfants qui évoluent dans des milieux très peu politisés. C'est ce que les jeunes interrogés semblent eux aussi penser.

Enfin, l'enquête montre que les trois quarts d'entre eux voudraient que les démarches administratives pour voter soient simplifiées, ce qui à première vue peut paraître paradoxal puisqu'ils appartiennent à une génération qui a bénéficié de l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, mise en place en 1997. Le problème provient du fait qu'ils ne savent pas qu'il leur faut se réinscrire quand ils partent de chez leurs parents, et après chaque déménagement. Cette contrainte, étant donné la forte mobilité des jeunes, alimente l'abstention.

La moitié des jeunes ne souhaite pas que le droit de vote soit accordé aux étrangers dans les élections locales. Est-ce étonnant ?

Non, la réponse à cette question est celle où le clivage lié au positionnement politique est le plus fort : les jeunes de gauche souhaitent massivement que l'on accorde ce droit, pas les autres.

Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse au Conseil de Paris de Novembre 2013

I. Introduction

Instance parisienne de démocratie participative en direction des 15 à 25 ans, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) poursuit, depuis sa création en 2001 par M. le Maire Bertrand Delanoë, une action de consultation et de concertation sur des sujets de politique municipale et d'initiatives citoyennes.

Le CPJ est une nouvelle fois très honoré de pouvoir s'exprimer devant les Conseillères et Conseillers de Paris. Cette possibilité pour les jeunes d'interpeller directement les élus fait suite à une réforme votée par le Conseil de Paris en 2009.

Les membres du CPJ souhaitent remercier vivement M. le Maire Bertrand Delanoë, l'Exécutif municipal et l'ensemble des Conseillers de Paris pour l'intérêt et le soutien dont ils font preuve à l'égard de cette instance.

Les membres du CPJ souhaitent également remercier l'administration parisienne, notamment la Sous-Direction de la Jeunesse et la Mission *Citoyenneté et Territoires* qui accompagnent les actions du CPJ.

Cette communication est l'occasion pour le Conseil Parisien de la Jeunesse de présenter son bilan d'activité de l'année mais aussi d'attirer l'attention des élus parisiens sur un sujet d'actualité choisi et travaillé par ses membres. Après avoir abordé en 2010, l'égalité et la lutte contre les discriminations, en 2011, les situations d'urgence sociale chez les jeunes et en 2012, les réalités de la prostitution chez les jeunes, le CPJ a décidé cette année, de se pencher sur le thème de l'entreprenariat chez les jeunes.

II. Bilan 2012 - 2013

Organisés en trois commissions thématiques - « Loisirs, culture et relations internationales », « Questions économiques et sociales » et « Espace public » - les conseillers parisiens de la jeunesse de l'année 2012-2013 ont eu à cœur de mener à bien des projets, de répondre aux consultations des élus et de poursuivre des travaux au long cours.

Les réponses du Conseil Parisien de la Jeunesse aux consultations des élus parisiens

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a la possibilité d'être consulté par les élus parisiens afin de donner son avis et de contribuer ainsi à l'avancée des projets de la municipalité.

Pour cette année 2012 - 2013, deux élus parisiens sont allés à la rencontre du CPJ afin de solliciter l'expertise des jeunes :

Isabelle Gachet a souhaité consulter les membres du CPJ sur « la place des jeunes et notamment des jeunes filles au sein de l'espace public ».

Pour répondre à cette sollicitation, le CPJ s'est rapproché de l'APUR (l'Atelier Parisien d'Urbanisme) durant l'année. Les membres du CPJ se sont ainsi proposés de participer aux études menées par l'APUR sur la perception et la pratique des jeunes au sein de l'espace public d'ici la fin d'année 2013.

Pierre Mansat, Adjoint au Maire de Paris chargé de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France a souhaité savoir quelle pourrait être la contribution du CPJ sur la dynamique métropolitaine. La réponse à cette sollicitation s'est traduite fin juin 2012 par la réalisation par le CPJ d'un concours de court-métrages sur la perception que se font les jeunes de Paris Métropole.

Bilan de la Commission Loisirs, culture et relations internationales

Concours de court-métrages « Jeunesse en Seine »

Interpellée par Pierre Mansat, la commission « Loisirs, culture et relations internationales » du CPJ a décidé de se saisir du sujet de Paris Métropole en organisant un concours de court-métrages, intitulé « *Jeunesse en Seine* », du 8 avril 2013 au 22 juin 2013.

Avec ce concours, les jeunes d'Ile-de-France étaient invités à donner leur vision de Paris Métropole à travers un court-métrage scénarisé et original de 3 à 10 min. Seize courts-métrages ont été réceptionnés.

La remise des prix a eu lieu le samedi 22 juin lors de l'évènement de fin d'année du CPJ au Zèbre de Belleville. Les cinq courts-métrages récompensés ont été projetés lors de cette soirée festive.

Le coût de ce projet s'élève à 3500 euros pour la réalisation du concours de courts métrages et à 1850 euros pour la soirée festive de clôture du CPJ.

Bilan de la commission Questions économiques et sociales

Projet de mini-série vidéo.

Les membres de la commission « Questions économiques et sociales » ont souhaité travailler sur le quotidien des jeunes à Paris.

L'idée était d'illustrer des situations réelles issues d'expériences et de témoignages de jeunes Parisiens sur des thématiques préalablement choisies (logement, études, emploi, transport, santé, sécurité, accès à la culture, formation, mobilité, création d'entreprise et entrepreneuriat, les jeunes mères, etc...).

Il s'agissait plus particulièrement de créer un outil (sous format vidéo), permettant de susciter échanges et débats autour de la situation des jeunes à Paris.

Pour cela une mini-série de 3 épisodes a été imaginée. Pour mener à bien ce projet, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont rencontré une troupe de théâtre (la Compagnie ERETZIAN) qui les a accompagnés dans l'écriture, le repérage des lieux, le recrutement de jeunes comédiens bénévoles, les répétitions, le tournage et le montage des trois épisodes.

Le coût de ce projet s'élève à 9600 euros.

Bilan de la commission Espace public

Paris Insolite

Détourner l'usage d'un espace public et surprendre les Parisiens : tels ont été les ingrédients du projet « Paris Insolite ». Le samedi 8 juin 2013, une succession de performances, choisies par les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, ont été mises en places dans 4 endroits très fréquentés.

L'après-midi débutait gare du Nord où le Chœur de l'Université Paris 1 déployait, sous la grande verrière, ses 40 chanteurs qui ont entamé des chants hongrois du 20ème siècle à la grande surprise des usagers de la SNCF. Le second rendez-vous était gare St-Lazare où l'association Ten Over Tap livrait une performance de claquettes. Les passants étaient ensuite surpris sur le parvis de l'Opéra Garnier où l'association FMN effectuait une démonstration de TRICKZ. L'après-midi s'achevait sur l'esplanade du métro de Ménilmontant où la troupe du collectif Kickass proposait une chorégraphie gymnique et martiale.

Le coût de ce projet s'élève à 4100 euros.

Promotion du compost à Paris

Les membres de la commission Espace public ont souhaité mieux comprendre la politique municipale en matière de compostage.

Grâce à une rencontre avec la Direction des Espaces Verts et de l'environnement le 9 février 2013, les membres de la commission ont découvert l'implication de la Ville dans ce domaine et l'usage du compost qui pouvait être fait pour les jardins partagés et les jardins publics parisiens.

Un projet au long court : le projet de film sur les réalités de la prostitution des jeunes à Paris

Depuis près de 2 ans, les jeunes conseillers ont porté une attention particulière à un sujet complexe : la prostitution chez les jeunes. Ils ont décidé en novembre 2012 de consacrer leur

communication à ce thème. A l'issue des rencontres avec des structures associatives, des médecins spécialisés et des services compétents sur le sujet, est né le projet de réaliser un film de 52 à 60 minutes avec l'aide de la réalisatrice Marion Stalens. Ce documentaire, destiné à une diffusion TV, aura pour thème « La prostitution des jeunes à l'heure d'internet ». Cette année, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont poursuivi leurs recherches, lectures, et travail d'enquête sur le sujet. Ils ont reçu l'appui d'une société de production qui permettra au film de voir le jour, dans les mois à venir.

Le coût de ce projet s'élève à 10 000 euros.

Le ciné-débat du CPJ en 2012/2013

Le 7 mars 2013, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont organisé la projection-débat du film « *Notre Monde* » de Thomas LACOSTE au Forum des Images, réunissant une quarantaine de personnes. Le film proposait un regard croisé sur les politiques d'aujourd'hui, par des personnalités diverses (chercheurs, écrivains, politiques, artistes, etc.)

A l'issue du film, des échanges se sont tenus sur le thème de la « démocratie participative et de l'engagement des jeunes ».

Le coût de ce projet s'élève à 500 euros.

Le séminaire de rentrée 2013

Les 19 et 20 octobre dernier, les 80 jeunes nouvellement inscrits au Conseil Parisien de la Jeunesse se sont retrouvés le temps d'un week-end, à l'auberge de jeunesse Pajol, pour faire connaissance et poser les bases de leur année de travail.

Au programme :

- Une plénière d'ouverture présentant le fonctionnement de la Ville de Paris,
- Une table ronde consacrée aux 10 ans du Conseil Parisien de la Jeunesse,
- Des ateliers pour définir les premières orientations des travaux des commissions thématiques (Loisirs, culture et relations internationales - Espace public - Questions économiques et sociales) à engager sur l'année 2012/2013,
- des moments conviviaux pour créer du lien entre les membres de cette promotion.

Le coût de ce séminaire s'élève à 9 000 euros.

Campagne de recrutement du CPJ

Chaque année, le CPJ organise une campagne de recrutement pour faire connaître cette instance de démocratie participative et susciter de nouvelles candidatures. A cet effet, deux vidéos ont été réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux et le site Internet Paris Jeunes.

Plus de 170 candidatures ont été envoyées et 80 ont été retenues comme le prévoit le règlement intérieur du CPJ, voté par le Conseil de Paris.

Le coût de ces vidéos s'élève à 1387 euros.

Au total, le budget du Conseil Parisien de la Jeunesse s'élève à 39 937 euros sur un budget alloué de 40 000 euros.

III. L'entrepreneuriat des jeunes à Paris

Cette année, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont souhaité consacrer leur communication à la question de l'entrepreneuriat des jeunes.

A leur entrée dans la vie active, les jeunes Parisiens bénéficient de la présence d'une forte densité d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de formation.

Cependant et a fortiori dans un contexte économique de plus en plus tendu, le taux de chômage des jeunes Parisiens est supérieur à celui de l'ensemble des actifs, même si ce taux est moindre que pour l'ensemble des jeunes Français. 9 410¹ jeunes Parisiens sont au chômage. Par ailleurs, le délai moyen entre l'obtention du diplôme et le premier emploi à hauteur de son diplôme est d'en moyenne 6 ans pour un jeune Parisien². Cette insécurité économique a des conséquences sur l'accès à l'autonomie des jeunes Parisiens.

Au regard de ce constat et au-delà de l'enjeu majeur que constitue l'accès des jeunes à l'emploi, enjeu bien identifié par l'exécutif municipal, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite soumettre aux élus du Conseil de Paris la question de l'entrepreneuriat des jeunes à Paris. Cette question revêt une actualité particulière. Comme une enquête du *Monde* en date du 15 octobre dernier le montre, créer son entreprise est pour un nombre de plus en plus important de jeunes, un remède à la crise et à l'absence de débouchés que rencontrent certains.

« Action de créer une richesse, une ressource et/ou de l'emploi par la création ou la reprise d'une entreprise, d'une association », l'entrepreneuriat³ des jeunes s'inscrit ainsi comme un des leviers mobilisables pour faciliter l'accès à la vie active pour des jeunes Parisiens. « Selon l'Insee, 50% des jeunes ont l'intention de créer leur entreprise, d'ici cinq ans au moins pour une majorité. C'est davantage qu'en 2005 (ils étaient alors 41% à l'envisager) davantage aussi que dans la population française dans son ensemble (30%). En 2002, 20% des entreprises créées en France l'étaient par des moins de 30 ans. En 2011, cette proportion s'est élevée à 24%⁴. ». Cependant, l'entrepreneuriat reste une activité difficile et bon nombre de projets de créations d'entreprises n'aboutissent pas, notamment des projets portés par des jeunes. « Une entreprise sur trois disparaît avant ses 3 ans et une entreprise sur deux disparaît avant ses 5 ans⁵ ».

Afin de mener cette réflexion, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont été amenés à rencontrer plusieurs cabinets et structures de la Ville de Paris, notamment :

- le bureau de l'Emploi et de la Formation à la Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur (DDEES) ;
- le cabinet de Jean-Louis Missika, Adjoint au Maire de Paris chargé de l'innovation, de la recherche et des universités ;
- le cabinet de Christian Sautter, Adjoint au Maire de Paris, chargé de l'Emploi, du Développement économique et de l'attractivité internationale ;
- le cabinet de Jean-Bernard Bros, Adjoint au Maire de Paris en charge du Tourisme et des nouveaux médias locaux ;
- le cabinet de Didier Guillot, Adjoint au Maire de Paris chargé de la Vie Etudiante,
- le Crédit Municipal de Paris.

¹ Source : Pôle emploi, septembre 2013

² Source : APUR, les jeunes à Paris, juin 2013, Sous-Direction de la Jeunesse à la Ville de Paris

³ Définition de l'entrepreneuriat : action de créer de la richesse et/ou de l'emploi par la création ou la reprise d'une entreprise. Depuis quelques décennies une nouvelle catégorie d'entrepreneurs dispose d'une visibilité grandissante, les entrepreneurs sociaux. Les entreprises qu'ils créent n'ont pas une finalité lucrative mais une finalité sociale : il s'agit de répondre à des besoins sociaux peu ou pas couverts par le marché.

⁴ Source : *Pour les jeunes, créer son entreprise comme remède à la crise*, le Monde, 15 octobre 2013

⁵ Source : *Evaluation des dispositifs publics d'aide à la création d'entreprises*, comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques, Assemblée nationale, juin 2013

Les membres du CPJ ont également été conviés à l'évènement « Paris, esprit d'entreprise », organisé le 22 mai dernier à l'Hôtel de Ville afin d'échanger sur les dispositifs mis en place par la Ville avec des acteurs de l'entrepreneuriat parisien, des élus et des entrepreneurs.

Dans la continuité de ce travail, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, ont souhaité partager avec les élus du Conseil de Paris leurs constats sur l'entrepreneuriat des jeunes et soumettre une piste de réflexion en complément de l'action déjà menée par la Ville de Paris sur cette question.

1. Constat

Au regard des nombreux documents et témoignages recueillis, les membres du CPJ ont largement constaté la diversité des outils que la Ville de Paris et ses partenaires proposent en matière d'accompagnement aux personnes qui souhaitent créer une entreprise.

Que ce soit :

- les 6 Maisons des Entreprises et de l'Emploi (MdEE), réservées aux Parisiens et qui proposent gratuitement un accompagnement à la création d'entreprise ;
- les 8 incubateurs⁶ de Paris rattachés au Laboratoire Paris Région Innovation et dédiés à divers secteurs d'activités : numérique, logiciels, éco-activités, jeux vidéo, édition, médias, social et éligibles au prêt Paris Innovation Amorçage ;
- les 2 incubateurs de la Ville de Paris dédiés aux industries créatives ;
- les 13 incubateurs labellisés Paris Innovation, éligibles au prêt Paris Innovation Amorçage ;
- le Welcome City Lab, premier incubateur mondial dédié aux entreprises innovantes dans le secteur du tourisme ;
- le Paris Région Innovation Lab qui développe des missions de valorisation du territoire métropolitain comme lieu d'expérimentation de projets innovants au service des Parisiens, et d'animation de lieux d'accueil, incubateurs et pépinières⁷, d'entreprises ou porteurs de projets innovants ;
- le réseau « Paris Esprit d'Entreprise » qui rassemble l'ensemble des partenaires de la Ville en matière d'accompagnement des créateurs d'entreprise : les acteurs de l'aide au montage du projet (Boutiques de Gestion, Couveuses), les acteurs du financement (ADIE, Paris Initiative Entreprise, Réseau Entreprendre Paris, BPI-Oséo), les acteurs de l'hébergement (incubateurs, pépinières, foncières dédiées), les acteurs de l'entrepreneuriat solidaire (coopératives d'activité et d'emploi, la Ruche,...).

Toutes ces actions concourent à l'effort de la Ville de Paris dans l'accompagnement aux entrepreneurs. A ce titre, il peut être évoqué le projet du plus grand incubateur au monde, qui verra le jour en 2016 au sein de la nouvelle Halle Freyssinet avec 1000 start-ups innovantes, tous secteurs confondus.

Plus spécifiquement, la Ville de Paris apporte un soutien aux actions des jeunes créateurs d'activité économique via :

- le connecteur étudiants/entreprises⁸ qui ouvrira début 2014 dans le 6^{ème} arrondissement et qui vise le développement de l'entrepreneuriat étudiant ;

⁶ Définition d'incubateur d'entreprises : structure d'accompagnement de projets de création d'entreprises. L'incubateur peut apporter un appui en termes d'hébergement, de conseil et de financement, lors des premières étapes de la vie de l'entreprise. À la différence d'une pépinière d'entreprises, un incubateur s'adresse à des sociétés très jeunes ou encore en création, et leur propose un ensemble de services adaptés. Les incubateurs peuvent se différencier entre eux par les services qu'ils proposent, leur caractère lucratif ou non, ou encore le type de projets qu'ils ciblent.

⁷ Définition de pépinière : structure destinée à faciliter la création d'entreprises en apportant un soutien technique et financier, des conseils et des services. Les services consistent le plus souvent à proposer des bureaux, parfois des locaux d'activités ou de stockage, des services logistiques mutualisés (accueil, salles de réunions,...) et des services d'accompagnement (conseils, formation, intégration dans les réseaux économiques,...). Soutenues par des acteurs publics, elles appliquent une tarification avantageuse pour une période limitée (4 ans maximum).

⁸ Définition de connecteur étudiants/entreprises : Le connecteur étudiants/entreprises est un dispositif créé par la Ville de Paris destiné à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Il a vocation à sensibiliser les étudiants des universités parisiennes à l'écosystème professionnel et à encourager l'entrepreneuriat particulièrement innovant et/ou social et solidaire. Il ouvre aux étudiants les portes des incubateurs de la Ville et favorise les échanges au sein de réseaux d'acteurs qui se méconnaissent. Il valorise aussi l'engagement en accompagnant les associations qui souhaitent changer de modèle économique.

- le cofinancement de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) pour son dispositif Créa-jeune et qui propose un programme d'accompagnement à la création d'entreprise, gratuit à destination des jeunes âgés de 18 à 32 ans (modules en formations collectives, accompagnement individuel, actions de mise en réseau et accès facilité à des financements adaptés). *Trois ans après le lancement de leur activité, 84% des jeunes aidés, pourtant les plus éloignés du marché du travail, sont insérés professionnellement (60% dans leur entreprise, 24% dans un autre emploi) ;*⁹
- le cofinancement du Groupement des Jeunes Créateurs Parisiens (GICP), dont l'action consiste à faire émerger des projets de création d'activité visant de très petites entreprises ou des associations, en s'appuyant sur les partenaires historiques des quartiers relevant de la politique de la ville. L'objectif de l'opération est d'offrir à des jeunes issus des quartiers relevant de la politique de la ville et n'ayant pas obtenu de diplômes ou possédant une certification de premier niveau, un accompagnement individualisé nécessaire à la vérification de la faisabilité de leur projet et la possibilité d'accéder à un parcours diplômant de niveau bac + 2.

Ainsi, en 2012, ce sont 200 projets de création d'activité économique qui ont été accompagnés par ces structures¹⁰.

Si ces dispositifs apportent un réel soutien aux jeunes entrepreneurs, au regard des entretiens menés avec les professionnels du secteur de l'entrepreneuriat et des différentes lectures sur le thème, il apparaît que les jeunes Parisiens porteurs de projets innovants se heurtent encore à des obstacles¹¹ tels que :

- le déficit de visibilité des dispositifs d'aide aux primo entrepreneurs qui apparaissent souvent comme trop administratifs et techniques ;
- l'essoufflement des jeunes Parisiens face aux accompagnements des circuits bancaires classiques, notamment en cette période où les banques limitent les prises de risques avec les emprunteurs et exigent de multiples garanties ;
- le manque d'expérience qui caractérise le passage de l'adolescence et de la fin des études à l'âge adulte ;
- des dispositifs d'accompagnement perçus comme souvent peu efficaces car ils se limitent beaucoup à des conseils sans accompagnement assez étroits ou assez prolongés sur la durée ;
- des dispositifs qui restent inaccessibles à des jeunes pourtant intéressés, soit parce qu'ils sont réservés aux étudiants de grandes écoles, soit parce que l'information ne parvient pas jusqu'à eux.

2. Une piste de réflexion à l'attention des élus du Conseil de Paris en complément de l'action déjà menée par la Ville de Paris

Afin de poursuivre l'effort de la Ville, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait encourager les élus à réfléchir à l'expérimentation d'un dispositif de financement participatif de type Youth Bank sur le territoire parisien.

Le financement participatif consiste à collecter des fonds auprès de particuliers ou d'associations sans recourir aux banques, pour des projets en général à caractère philanthropique. C'est un système déjà ancien. A titre d'exemple, en 1875, l'Union franco-américaine se chargea d'organiser une collecte de fonds pour financer le socle de la statue de la Liberté. Tous les moyens de communication de l'époque furent utilisés pour recueillir de l'argent : articles dans la presse, spectacles, banquets, loteries... Des villes françaises, des Conseils généraux mais aussi des milliers de particuliers firent des dons... Côté américain, des spectacles de théâtre, des expositions d'art, des ventes aux enchères, des combats de boxe professionnels furent organisés pour recueillir les fonds nécessaires à la construction de ce socle.

⁹ Source : *Pour les jeunes, créer son entreprise comme remède à la crise*, le Monde, 15 octobre 2013

¹⁰ Source : Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur, Ville de Paris

¹¹ Source : *L'entrepreneuriat en France, volet 1 : mythes et réalités en comparaison internationale*, la note d'analyse n°296, Centre d'Analyse Stratégique, octobre 2012

Les Youth Bank s'inscrivent dans le prolongement du financement participatif mais les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse voudraient en faire évoluer le concept pour en faire un outil de soutien au jeune entrepreneur.

Qu'est-ce qu'une Youth Bank ?

L'idée est née en Grande Bretagne en 1999. Cinq organisations en charge de l'expression citoyenne des jeunes (le British Youth Council, et la National Youth Agency notamment) s'unissent et collectent des fonds, à hauteur d'un million de livres, pour financer des projets portés par les jeunes, avec une vocation solidaire ou humanitaire. Les Youth Bank sont nées et sept implantations locales sont fixées : en Angleterre, en Ecosse, en Irlande. Les aides qu'elles peuvent apporter vont de 250 à 25 000 livres selon l'intérêt et l'ampleur des projets. Les Youth Bank sont gérées essentiellement par des jeunes âgés entre 20 et 25 ans, mais des référents plus âgés peuvent cependant venir en appui. La Youth Bank anglaise a connu des difficultés en 2011 qui l'a conduite à suspendre ses activités, mais les Youth Bank écossaises et irlandaises poursuivent leurs activités.

Le projet d'une Youth Bank parisienne

S'inspirant de ce modèle, les jeunes du Conseil Parisien de la Jeunesse proposent de développer en France un concept de Youth Bank inédit, car dédié aux projets d'entrepreneuriat des jeunes, plutôt qu'à des actions non lucratives à caractère humanitaire et solidaire, ce qui ne veut pas dire que les champs d'intervention des projets d'entreprises portés par les jeunes s'en éloigneraient, bien au contraire.

Ce serait la première initiative de ce type à leur connaissance.

En effet, sans doubler avec les autres dispositifs déjà évoqués qui viennent en soutien à la création d'entreprise, l'originalité de la Youth Bank parisienne reposerait sur deux impératifs :

- être une structure pour les jeunes, gérée par les jeunes, créée par les jeunes, qui pourrait se constituer en association ; les statuts prévoiraient une limite d'âge pour les membres du Conseil d'Administration, ainsi que la parité hommes/femmes ;
- être surtout une porte ouverte à la création d'entreprise pour les jeunes qui aujourd'hui ne savent pas toujours où trouver l'information dans ce domaine, ou qui pensent ne pas pouvoir y prétendre. Les dispositifs précités s'adressent surtout à des jeunes diplômés, même s'il faut souligner le travail du Groupement des Jeunes Créateurs Parisiens. L'incitation à la création d'entreprise, la diffusion d'information sur ce sujet se trouvent encore trop souvent dans les écoles de commerce ou dans les cursus de haut niveau. Or, la création d'entreprise est vivace dans toutes les filières, et il y aurait tout à gagner à inciter les jeunes de tous niveaux de formation à s'y lancer.

Concrètement, les missions de la Youth Bank seraient les suivantes :

- **proposer des prêts à taux très réduits ou à taux zéro, voire une participation financière en appui au démarrage d'une entreprise.** La décision d'attribution du prêt ou de l'aide, et les modalités précises, seraient déterminées par une commission collégiale regroupant les membres de la Youth Bank, au vu de l'intérêt social ou environnemental du projet, de son originalité, et de sa viabilité. Il ne s'agirait pas pour la Youth Bank d'être nécessairement détentrice des fonds, car cela poserait des difficultés d'ordre juridiques et financières. Des conventions avec des organismes comme la Banque Publique d'Investissement ou le Crédit Municipal, pourraient être envisagées. Un partenariat avec le Crédit Municipal, déjà largement investi dans l'attribution de micro-crédits, leur semble une piste très sérieuse à creuser ;
- **offrir des conseils personnalisés et orienter vers tous les organismes apportant un soutien à la création d'entreprises** (aide aux démarches administratives, formations ponctuelles, apports d'expériences). Sur ce point, la Youth Bank serait d'avantage un lieu de ressources qu'un fournisseur de ces conseils et de ces aides, car, comme les membres du Conseil Parisien l'ont exposé au début de leur communication, les dispositifs d'appui sont déjà nombreux sur Paris ;

- **mettre à disposition des locaux et du matériel de bureautique gratuitement** pour que les jeunes puissent travailler et développer un réseau avec d'autres jeunes qui souhaitent entreprendre. La Youth Bank ne se distinguerait pas ici des pépinières ou des incubateurs déjà existants, mais il leur semble que les besoins restent suffisamment importants pour ce type d'aides ;
- **mettre en relation des jeunes talents parisiens porteurs de projets innovants et des investisseurs locaux, en animation de réseaux.** Pour les jeunes entrepreneurs qui sont peu diplômés ou qui manquent de réseau social, la possibilité d'entrer en contact avec des investisseurs ou d'autres jeunes engagés dans la même démarche serait un atout.

Développer des actions auprès des lycées professionnels, des centres d'apprentissage, des IUT pour sensibiliser les élèves et les étudiants sur le sujet, leur montrer à partir de témoignages par exemple qu'il est possible, sans niveau de diplôme supérieur de créer une entreprise, et leur présenter les outils et les aides à leur disposition. La Youth Bank pourrait même se fixer un quota annuel d'aides fournies à des jeunes entrepreneurs ayant un niveau de qualification non supérieur. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse encouragent fortement les élus parisiens à se saisir de cette préconisation et à réfléchir à l'émergence d'un réel dispositif d'interactivité, de partenariat et d'ouverture entre la jeunesse et les perspectives de financements innovants.

Soutenir un dispositif de financement participatif de type Youth Bank pour et par les jeunes, c'est considérer qu'entre 16 et 30 ans, le talent, le défi et l'expérience réussie positionnent les jeunes en ressources immédiates pour eux-mêmes et pour leurs projets.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse remercie les Conseillers de Paris pour leur soutien et souhaiterait être informé des suites qui pourraient être données à ces propositions.